

Chapitre 7

Noam Chomsky

et les grammaires génératives

Né en 1928, Noam Chomsky, créateur et principal représentant de la *Grammaire générative*, a été élève de Zellig Harris et a participé à la préparation du manuscrit de l'ouvrage fondamental de son maître, *Methods in Structural Linguistics* paru en 1951. C'est quelques années plus tard qu'il publie *Syntactic Structures* (1957/1969a)²⁹, ouvrage présentant un premier modèle théorique, qui a d'emblée fait l'objet de divers remaniements partiels, lesquels ont été synthétisés, organisés et argumentés dans un second modèle (généralement qualifié de *théorie standard*) présenté en détail dans *Aspects of the Theory of Syntax* (1965/1971a ; ci-après *Aspects*). Aux yeux de nombre de commentateurs, cet ouvrage constitue le texte fondamental de l'auteur, en ce qu'il explicite l'essentiel des principes philosophiques, épistémologiques et méthodologiques qui ont orienté l'ensemble de son parcours scientifique.

Ce parcours a été particulièrement long et exceptionnellement prolifique, et s'agissant des écrits proprement linguistiques³⁰, on peut y distinguer cinq phases essentielles. Après le modèle *strictement syntaxique* proposé en 1957, puis la *théorie standard* présentée en 1965 dans *Aspects*, Chomsky a, dans l'article *Deep structure, surface structure and semantic interpretation* (1971c), procédé à un ajustement du modèle d'*Aspects*, qualifié

29. Pour les ouvrages et articles de Chomsky, lorsque deux dates sont indiquées, la première est celle de la parution princeps en anglais, et la seconde, celle de la traduction française. Nos citations de l'auteur seront en français pour les textes traduits en cette langue et en anglais (avec notre traduction en note) pour les autres textes.

30. Il s'agit en réalité des écrits de Chomsky comportant de substantielles analyses et modélisations relevant de la linguistique, même si, dans la quasi-totalité desdits écrits, les argumentations combinent considérations linguistiques, philosophiques, épistémologiques et psychologiques.

de *théorie standard étendue*, qui visait notamment à répondre à certaines critiques du courant sécessionniste de la sémantique générative. Un quatrième modèle a été proposé une décennie plus tard, dans *Lectures on Government and Binding* (1981), qui témoignait d'une réorientation majeure de l'approche générative, permettant de rendre compte à la fois des propriétés générales du langage et des traits spécifiques des diverses langues naturelles, et censé fournir simultanément un canevas de base des processus d'acquisition du langage. Une dizaine d'années plus tard encore a été élaboré le *programme minimalist*, qui vise à simplifier autant que faire se peut le design du modèle génératif, en faisant l'économie des symboles et processus non nécessaires ou pouvant s'intégrer à une catégorie plus générale, et qui vise également à conceptualiser les effets qu'exercent les autres systèmes cognitifs sur certaines propriétés du langage. Élaborée dès le début des années 1990 et présentée en détail dans *The Minimalist Program* (1995), cette approche a connu diverses réorientations, mais demeure en vigueur à ce jour.

En appui à ces démarches d'élaboration de modèles techniques rendant compte des processus génératifs du langage, Chomsky a publié un ensemble d'ouvrages traitant des fondements philosophiques de la grammaire générative ainsi que des relations entre langage et dimensions cognitives ou plus généralement psychologiques (*Cartesian Linguistics*, 1966/1969b ; *Language and Thought*, 1968/1970 ; *Rules and Representations*, 1980/1985).

Par ailleurs, Chomsky s'est engagé très activement dans le combat politique dès les années 1970 en dénonçant l'intervention américaine au Vietnam ainsi que dans les pays du tiers-monde en général (cf. *At War with Asia*, 1970/1971b), puis en publiant de nombreux ouvrages sur la politique internationale des États-Unis (cf. *Hegemony or Survival*, 2002/2004 ; *The Middle East & US Foreign Policy* – avec Achcar, 2006/2007) et sur les manipulations de l'opinion publique (cf. *Manufacturing Consent* – avec Herman, 1998/2003).

Avant d'entrer dans le vif des caractéristiques techniques et théoriques de la grammaire générative, il nous faut aborder certains aspects annexes de l'œuvre de Chomsky. En réaction ouverte contre le behavorisme sous-tendant les travaux de Bloomfield et de ses successeurs, le mouvement générativiste est parti en guerre, dès 1957, contre la linguistique structuraliste et contre le *Verbal Behavior* de Skinner. Les démarches

de Bloomfield et de Skinner se fondent en effet sur des principes épistémologiques communs (l'anti-mentalisme et l'empirisme notamment) et présentent d'évidentes analogies dans leur traitement du comportement langagier. Désireux de rendre compte de la *créativité* du sujet parlant en formalisant le modèle interne ou *faculté de langage* que possède tout locuteur, Chomsky ne pouvait que s'opposer fermement aux approches de Skinner et de Bloomfield, et il a adressé à ces deux écoles (surtout à la première ; cf. 1959) des critiques particulièrement violentes. Ce ton polémique, que justifiait peut-être initialement l'ampleur des divergences idéologiques et philosophiques sous-jacentes, a continué néanmoins de caractériser les échanges scientifiques entre les chomskyens et les autres, qu'il s'agisse des tagmémiciens, des psychologues piagétiens, ou même (ou surtout) des frères ennemis de la sémantique générative.

Si les critiques virulentes à l'égard des antimentalistes américains ont pu paraître en partie justifiées, leur généralisation à l'ensemble des courants structuralistes et, de manière générale, à l'ensemble de la linguistique non générative, procède soit d'une ignorance partielle ou totale de ces courants, soit d'une forme d'impérialisme théorique. En réalité, il semble que l'ignorance et le triomphalisme théorique aient été fréquemment conjugués dans les écrits de Chomsky et de ses épigones, comme en atteste par exemple ce rude diagnostic de Ruwet ayant trait à la linguistique pré-chomskienne :

[...] dans l'ensemble, dans toutes ces conceptions, pré- ou post-saussuriennes, la formulation d'hypothèses générales ne dépasse pas un niveau très intuitif. Ce qui domine, c'est la conception classificatrice, assortie souvent de tentatives d'explication trop obscures, ou trop dépendantes du sens commun (comme dans les diverses conceptions fonctionnalistes). (Ruwet, 1966, p. 5)

Obnubilés sans doute par le structuralisme rigidifié de l'après-guerre, Chomsky et ses suivants ont considéré que l'ensemble des linguistes structuralistes étaient antimentalistes, ce qui témoigne d'une remarquable ignorance des positions effectives des membres de ces courants et en particulier de l'adhésion à la phénoménologie de divers membres du *Cercle linguistique de Prague* (cf. chapitre 6). C'est cependant surtout leur incompréhension des notions saussuriennes fondamentales qui a retenu l'attention ; dans *Aspects*, Chomsky écrit notamment « qu'il est

nécessaire de rejeter le concept saussurien de langue, qui réduit celle-ci à un inventaire systématique d'éléments » (p. 14), critique peu sérieuse, voire franchement ridicule. En ce qui concerne les courants non structuralistes, la position des tenants de la grammaire générative procède plutôt du triomphalisme ; à partir de 1965, ceux-ci affirmeront de plus en plus ouvertement que la seule manière correcte de traiter les problèmes du langage, c'est la leur, et que par conséquent, les autres conceptions ne traitent que d'aspects marginaux ou non essentiels.

Chomsky n'est sans doute pas le seul à user de ce manichéisme simpliste : d'autres théoriciens, avec néanmoins plus de subtilité dans l'anathème, ont développé des systèmes excluant de fait toute conception non assimilable. Dans la plupart des cas cependant, ces positions de force sont défendues par un ensemble de données et une argumentation solide. Mais que dire de l'argumentation chomskienne ? Sur le plan méthodologique tout d'abord, le refus des méthodes objectives a entraîné un choix au hasard d'exemples de base, à partir desquels sont formulées les analyses. Ce problème du matériau de départ, de son statut, n'est certes pas propre au courant générativiste ; il s'est posé et se pose encore pour chaque linguiste. Mais alors que certains structuralistes, et des auteurs comme Culoli (cf. chapitre 8) tentent de le résoudre en utilisant des méthodes quantitatives ou comparatives, Chomsky et les siens semblent n'y attacher aucune importance ; les phrases les plus anecdotiques ou les plus folkloriques sont, semble-t-il, les plus prisées. La formulation de l'analyse qui, comme nous le verrons, constitue nécessairement une formalisation, s'effectue quant à elle en tenant compte de quelques principes tels que *la simplicité, la généralité et l'adéquation au réel*. Aucune de ces conditions (non hiérarchisées) ne peut cependant être utilisée de manière efficace ; comme l'ont démontré Mounin (1972) et surtout Bès (1987), toutes trois sont ambiguës, et dans l'œuvre même de Chomsky, polysémiques. C'est cependant sur le plan de l'argumentation au sens strict, dans la discussion des résultats et dans la controverse, que la pensée chomskienne prend son tour le plus singulier. L'auteur semble notamment apprécier les vertus soporifiques d'un mode nouveau de démonstration, qui consiste d'abord à émettre une hypothèse au conditionnel comme il se doit, en affirmant que si l'on ne recueille pas de faits contradictoires, on l'acceptera ; à présenter ensuite quelques pages plus loin cette hypothèse comme une probabilité et, enfin, à clore le sujet en

constatant que les faits ont démontré l'hypothèse et l'ont transformée en un principe absolu. Ce procédé, abondamment utilisé, se révèle dans toute son énormité lorsque, dans le même temps, Chomsky reconnaît n'accorder aucun statut aux contre-exemples, ceux-ci étant « en eux-mêmes dépourvus d'intérêt » (Chomsky & Halle, 1973, p. 12).

Bien que ces lacunes et ces procédés pour le moins discutables aient été fréquemment dénoncés, la grammaire générative a joui d'un prestige et d'une diffusion dont aucune autre théorie linguistique à ce jour n'a pu bénéficier, et ce succès s'explique par trois raisons essentielles. Tout d'abord, parce que la linguistique chomskyste a, dès sa création, cristallisé un phénomène de rejet qui s'était manifesté dans certains milieux scientifiques américains à l'égard de l'establishment behavioriste qui régnait alors en maître. Sur ce fond de révolte latente, la violence de la polémique a suscité de nombreuses vocations de supporters et d'opposants et a alerté l'opinion et les *mass media*. Même si, à l'heure actuelle, divers aspects des thèses chomskystes paraissent moins crédibles, Chomsky reste celui qui le premier a ouvert une brèche importante dans le mur des principes behavioristes, et c'est, nous semble-t-il, ce rôle historique qui lui confère son aura et sa célébrité. Enfin, comme nous tenterons de le montrer dans les pages qui suivent, la réhabilitation de la notion de créativité, et certains des modèles qui ont été formulés pour en rendre compte constituent de toute évidence un apport essentiel à notre connaissance des phénomènes syntaxiques.

A. Les modèles successifs de grammaire générative

1. Les objectifs initiaux

Le principal objectif de la démarche inaugurée dans *Syntactic Structures* est la construction d'un *modèle formel* qui rendrait compte des « principes et des processus selon lesquels les phrases sont construites dans des langues particulières » (1969, p. 13). Selon Chomsky, le plus fondamental de ces principes est la *créativité* dont témoignent les conduites verbales de l'ensemble des humains. Tout sujet parlant se révèle en effet apte à produire et à comprendre un nombre infini de phrases en mettant en œuvre

un nombre fini d'unités linguistiques (phonèmes, morphèmes et lexèmes) ; et toute phrase parlée est à proprement parler nouvelle, en ce sens qu'elle est créée ou recréée par le locuteur comme par l'auditeur. Ces caractéristiques attestent en réalité de l'existence d'un mécanisme (ou d'une faculté) permettant de construire toutes les phrases possibles d'une langue naturelle. Dans cette perspective, construire la grammaire d'une langue, c'est construire un modèle qui rendrait compte, de la manière la plus appropriée, de ce mécanisme ; la grammaire serait donc une représentation des procédures qui sous-tendent la créativité à l'œuvre dans le langage.

Étant donné l'objectif général qui vient d'être évoqué, la première démarche de l'analyse linguistique sera de différencier les énoncés grammaticaux de ceux qui ne le sont pas, c'est-à-dire de distinguer les énoncés appartenant réellement à la langue étudiée de ceux qui ne lui appartiennent pas. La notion de *grammaticalité* concerne ainsi l'appartenance au système de langue que l'on veut décrire, et elle est fondamentale. À cet égard, Chomsky rejette d'emblée la méthode de sollicitation du corpus, c'est-à-dire le principe selon lequel seraient grammaticales toutes (et seulement) les phrases attestables dans les corpus verbaux recueillis. Tout d'abord, en raison même de la créativité, il existe un grand nombre de phrases, parfaitement correctes, qui risquent de ne jamais figurer dans aucun corpus, et la grammaire se doit de les décrire au même titre que les autres. Il ne peut être question non plus, dans l'optique générativiste, de faire référence à la signification des phrases. En effet, comme le démontre l'exemple célèbre « Les idées vertes incolores dorment furieusement », tout locuteur admettra qu'il existe des phrases qui ne veulent rien dire ou qui sont incorrectes au plan sémantique, mais qui sont néanmoins construites correctement, c'est-à-dire selon les principes de la grammaire de la langue. Il va de soi enfin que la notion de grammaticalité n'entretient aucun rapport avec la conception normative de correction grammaticale. Le seul critère de grammaticalité qui subsiste dès lors est celui du *jugement d'acceptabilité* émis par le sujet parlant. Tout comme il dispose d'une connaissance intuitive des différences et ressemblances phonologiques ou des règles morphophonologiques implicites de la langue, le locuteur d'une langue possède également, selon Chomsky, une *intuition de la grammaticalité* qui fonde le jugement d'acceptabilité qu'il peut émettre. Remarquons cependant

que dans les premiers écrits chomskyens, le recours à l'intuition n'était pas présenté comme un principe théorique et méthodologique ; l'intuition était alors considérée comme faisant partie des données sur lesquelles sont fondées les pratiques de tous les linguistes⁵, mais néanmoins destinée à être remplacée par des tests d'acceptabilité plus objectifs : « Il est [...] très clair que le but principal de la théorie grammaticale est de remplacer ce recours obscur à l'intuition par une approche rigoureuse et objective » (*op. cit.*, p. 103).

Une fois les énoncés grammaticaux identifiés, le linguiste se doit d'élaborer un modèle de la langue, ce qui implique diverses décisions qui doivent être prises en se référant à une théorie générale de la structure grammaticale. Dans la mesure en effet où il existe des propriétés essentielles communes à toutes les langues naturelles, les grammaires ayant trait à une langue particulière devront formuler des lois applicables à tous les systèmes langagiers envisageables. Toute grammaire devra en conséquence satisfaire à deux critères essentiels. Tout d'abord, un critère externe d'*adéquation aux données* impliquant que les phrases engendrées par le modèle soient acceptables pour le sujet parlant. Ensuite, un critère de *généralité* impliquant que « la grammaire d'une langue donnée [soit] construite conformément à une théorie spécifique de la structure linguistique dans laquelle des termes tels que "phonème" ou "syntagme" sont définis indépendamment de toute langue naturelle » (*op. cit.*, p. 56). Théorie générale et grammaires particulières des langues devront s'élaborer simultanément et évoluer au gré des découvertes de faits linguistiques nouveaux ou des approfondissements purement théoriques.

Les relations entre théorie linguistique et modèles particuliers sont abordées par Chomsky en termes de *procédures* d'élaboration des grammaires à partir de la théorie. Dans le chapitre traitant *Des buts de la théorie linguistique* (*op. cit.*, pp. 55-66), il affirme en effet que la tâche essentielle de la théorie est de fournir une justification des grammaires. Idéalement, la théorie devrait permettre de choisir le meilleur des systèmes, et trois types de justification de ce choix sont envisageables : la théorie peut fournir une procédure de découverte, une procédure de décision ou une procédure d'évaluation. Selon l'auteur, la glossématique de Hjelmslev constitue l'exemple le plus clair d'une théorie fournissant au linguiste une procédure de découverte : étant donné un certain nombre de faits linguistiques, la théorie apporte un arsenal d'outils conceptuels qui

s'appliquent aux données et qui permettent de découvrir la grammaire de la langue analysée. Pour Chomsky, cet objectif est trop ambitieux ; il a certes été poursuivi par la plupart des structuralistes, mais les travaux de ces derniers n'ont pu aboutir qu'à la formulation de grammaires descriptives et taxinomiques. Dès qu'une grammaire se donne pour objectif de représenter ce phénomène extrêmement complexe qu'est la créativité, comme c'est le cas de la grammaire générative, l'élaboration d'une théorie fournissant une procédure de découverte paraît inconcevable. Renonçant à la conception la plus exigeante, Chomsky adopte la plus modeste, à savoir celle qui fournit une procédure d'évaluation : étant donné un ensemble relativement complexe de données linguistiques d'une part, l'existence de plusieurs grammaires ou modèles correspondant à ces données d'autre part, la théorie doit nous permettre de déterminer quelle est la meilleure grammaire, ou en tout cas quelle est la moins mauvaise. L'évaluation des modèles doit s'effectuer en tenant compte des deux critères énoncés plus haut, à savoir l'adéquation aux données et la généralité. Notons que ce critère de généralité est indissociable de celui d'*explicite* : toute grammaire particulière devra être décrite de manière explicite de telle sorte que ses propriétés supposées générales puissent être comparées à celles d'autres grammaires. À ces deux critères d'évaluation, Chomsky a adjoint un troisième, le critère de *simplicité*. Cette dernière caractéristique est interne au modèle proposé ; elle concerne sa complexité, sa lourdeur ou encore son élégance et fera l'objet de nombreuses controverses. Remarquons cependant que dans ce chapitre des *Syntactic Structures*, Chomsky insiste sur la nécessité de donner une définition rigoureuse du terme de simplicité : « Ces résultats [...] ne peuvent être que des suggestions tant qu'il n'est pas rendu compte rigoureusement de la notion de simplicité employée » (*op. cit.*, p. 61).

De manière générale, la formulation d'une théorie fournissant une procédure d'évaluation est considérée dans cet ouvrage comme un objectif à long terme. Avec la créativité, l'un des concepts de base de la pensée chomskienne est la notion d'*ambiguïté*, introduite dans le cadre de la justification de l'utilisation des règles transformationnelles. Dans l'un des premiers chapitres de *Structures syntaxiques*, Chomsky s'attache en effet à démontrer que, pour ce qui est des objectifs que nous venons de définir, les modèles syntagmatiques sont inefficaces. Rappelons que

ceux-ci, élaborés essentiellement par les structuralistes anglo-saxons, résultaient de l'analyse des énoncés en leurs *constituants immédiats* ; ces modèles ne concernaient donc que les phrases réelles éventuellement formalisées en règles de réécriture. Se basant essentiellement (mais implicitement) sur le critère de simplicité, Chomsky a démontré la lourdeur et l'inélégance des descriptions, en termes syntagmatiques, de la catégorie verbale et de la structure passive notamment. Pour prolonger sa démonstration et faire apparaître la nécessité d'introduire des règles transformationnelles, il a abordé également le problème de la description des phrases ambiguës. La notion d'ambiguïté fait référence à la possibilité qu'a tout sujet parlant d'interpréter ou de comprendre un énoncé de deux manières différentes au moins. Ainsi, la phrase « Cette analyse de Chomsky est tendancieuse » peut être interprétée de deux manières, soit en « Chomsky effectue une analyse tendancieuse de X », soit en « X effectue une analyse tendancieuse de Chomsky ». Pour rendre compte de cette différence, qui est – soulignons-le – une différence de sens, il faudra renoncer aux simples règles de réécriture (qui devraient être les mêmes dans les deux cas) et introduire à leurs côtés les règles de transformation. Cette notion d'ambiguïté nous paraît importante parce qu'elle introduit – incidemment, certes – un critère de sens dans une démarche qui jusqu'ici se voulait centrée sur le seul phénomène syntaxique qu'est la créativité.

Résumé : pour une grammaire générative et transformationnelle

Pour rendre compte du mécanisme qui sous-tend la créativité à l'œuvre dans le langage, Chomsky s'est efforcé d'élaborer un modèle ou une grammaire. Cette dernière ne peut constituer un inventaire des unités de la langue identifiées dans l'analyse des corpus, mais doit représenter, à partir de quelques énoncés représentatifs par définition, l'intuition de grammaticalité du sujet parlant. Cette grammaire, Chomsky la qualifie de *générative* au double sens de *projective* et d'*explicite*. Le terme de « *projectif* » fait référence à la possibilité, à partir de l'analyse d'énoncés grammaticaux, de projeter cette analyse sur l'ensemble infini des phrases de la langue. Le terme d'« *explicite* » correspond à l'emploi en mathématiques de la notion de *génération*. Si l'on affirme en mathématiques que *Le nombre 2 génère la série des nombres 2, 4, 6, 8, etc.*, on peut décider ensuite si un nombre, quel qu'il soit, appartient ou non à la suite générée

par 2. De la même manière, une grammaire générative *génère* un ensemble fini de règles et toute phrase représentable par ces règles appartient à la grammaire, alors que toute phrase non représentable par ces règles est agrammaticale. Selon cette analyse, en dépit de certaines de ses affirmations, Chomsky semble bien accepter que le statut même du « génératif » implique que le théoricien doit nécessairement se doter d'une procédure de décision et la mettre en œuvre.

La notion de génératif n'implique nullement celle de *transformation*. Ce second concept fait référence à un type de règles (que nous décrirons plus loin) introduites pour des raisons de simplicité. Certains modèles syntagmatiques, de même que les formulations d'Yngve (1960, 1961) notamment, peuvent être considérés comme des grammaires génératives, mais non transformationnelles.

2. Le modèle strictement syntaxique (1957-1964)

Il ne nous appartient pas ici de décrire le détail des caractéristiques techniques du premier modèle chomskyen. Ceci a été fait, à plusieurs reprises, par des auteurs compétents (cf. notamment Ruwet, 1966, 1967 ; Nique, 1974). Nous nous bornerons à en relever les éléments qui nous paraissent essentiels, en analysant les trois textes déterminants de cette première période : *Syntactic structures* (1957/1969), *On the notion 'Rule of Grammar'* (1958/1966a), et *A Transformational Approach of Syntax* (1961/1966b).

2.1. Du modèle syntagmatique au modèle génératif

L'objectif du premier modèle est donc d'élaborer un mécanisme susceptible de rendre compte de la créativité du sujet parlant. Pour les raisons évoquées plus haut (cf. notamment les critères de généralité et de simplicité), ce mécanisme constitue un objet purement formel, composé de règles totalement explicites. Les outils techniques dont doit se servir le linguiste sont d'ordre formel :

[...] the technical tools for dealing with “rule-governed creativity”, as distinct from “rule changing creativity”, have become readily available only during the past few decades in the course of work in logic and foundations of mathematics (*Current Issues in Linguistic theory*, 1964, p. 22).

Poursuivant en cela la démarche de son maître Harris, Chomsky considère en outre que ces outils devront être purement syntaxiques, c'est-à-dire devront être définis indépendamment de toute considération de sens ou de signification.

Le premier modèle se situe à la fois en continuité et en opposition avec les modèles syntagmatiques élaborés notamment par Hockett (1958) et Harris (1951). Chomsky adhère d'emblée à l'un des postulats fondamentaux de cette démarche, à savoir que *la phrase* est l'entité langagière qui doit être prise en considération pour l'analyse. Prenons comme exemple l'énoncé suivant :

(1) *Les bûches brûlent mal dans cette cheminée.*

On peut effectuer une analyse linéaire de cette phrase, qui nous permet d'extraire la suite de lexèmes et de morphèmes qui suit :

(le + pluriel) (bûche + pluriel) (brûler + présent + – 3^e personne + pluriel) (mal) (dans) (cet + singulier + féminin) (cheminée + singulier).

Ce type de description, qui n'est pas sans rappeler les analyses logiques des grammaires traditionnelles, ne nous apprend rien sur l'organisation même de la phrase, c'est-à-dire sur les relations hiérarchiques qu'entretiennent entre elles les différentes unités. *L'analyse en constituants immédiats* proposée par Hockett a précisément pour but de mettre en évidence ces relations : en utilisant la *méthode distributionnelle*, on isole les constituants les plus généraux de la phrase, puis on analyse chacun de ces constituants en ses propres constituants, puis ces constituants de second ordre en constituants de troisième ordre, et ainsi de suite. Pour notre exemple, on pourrait avoir deux constituants de premier niveau (*les bûches – brûlent mal dans la cheminée*), soit le sujet et son prédicat. Au second niveau, le sujet, qui est également un groupe nominal, serait décomposé en *les* et *bûches*, soit l'article et le nom. Pour le prédicat, qu'on qualifiera plutôt de groupe ou syntagme prédicatif, l'analyse sera un peu plus complexe : il se décomposera d'abord en *brûlent mal* et *dans cette cheminée*, soit un syntagme verbal et un syntagme prépositionnel. Ces deux groupes se diviseront encore, de telle sorte que l'on aboutira à une description de la phrase que Hockett illustrera par le réseau d'emboîtements du type suivant :

Les	bûches	brûlent	mal	dans	cette	cheminée
P						
Synt. nominal		Synt. prédicatif				
Dét.	Nom	Synt. Verbal		Synt. prépositionnel		
Dét.	Nom	Verbe	Adverbe	Prép.	Synt. nominal	
Dét.	Nom	Verbe	Adverbe	Prép.	Dét.	Nom

Tableau 1. Un exemple d'analyse distributionnelle

Les relations entre ces différents constituants de la phrase peuvent également être illustrées par une arborescence :

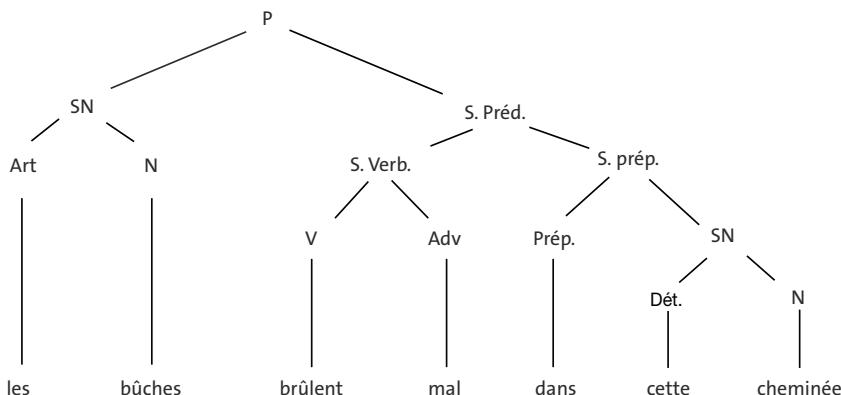


Figure 1. Analyse distributionnelle présentée en arbre

Une autre présentation encore de ces relations peut prendre la forme d'une succession de règles de réécriture, comme celles qui suivent :

a → b Le constituant P est réécrit Syntagme Nominal et Syntagme Prédicatif, soit :

$P \rightarrow SN + SPréd$

b → c Le constituant SN est réécrit Article et Nom, soit :
 $SN \rightarrow Art + N$

b → c Le constituant SPréd est réécrit Syntagme Verbal et Syntagme Prépositionnel soit :
 $SPréd \rightarrow SV + SPrép$

Etc.

En passant de *c* à *d*, et de *d* à *e*, on peut traduire le schéma d'analyse en constituants immédiats par des règles analogues, et on peut constituer un ensemble de règles de réécriture, qui constitueront une grammaire syntagmatique.

En appliquant de la sorte la méthode distributionnelle et l'analyse en constituants immédiats à un ensemble de phrases réelles, représentatives de la population de phrases que constitue une langue donnée, on obtient en outre un inventaire des différentes unités de la langue : *syntagme nominal, syntagme prédicatif, syntagme verbal, syntagme prépositionnel, nom, déterminant, auxiliaire, préposition*, etc. Cette grammaire syntagmatique permet donc de décrire les unités de la langue et certains aspects de leur organisation dans la suite que constitue la phrase.

2.2. Les règles de réécriture

Pour élaborer son mécanisme génératif, Chomsky a réutilisé les règles de réécriture de la grammaire syntagmatique, en en modifiant la fonction. Désormais, le but de l'analyse en constituants réside dans la formulation d'un ensemble fini de règles de réécriture telles que toute phrase d'une langue donnée puisse être décrite au moyen de ces règles. En d'autres termes, l'objectif du linguiste ne sera plus d'inventorier les unités linguistiques et de décrire les phrases réelles de la langue, mais il consistera, à partir de la description de quelques phrases réelles, à formuler un ensemble de règles de réécriture telles que tout énoncé de la langue puisse être représenté ou modélisé à l'aide de ces règles. Ce changement d'objectif est considérable ; il s'agit d'élaborer un mécanisme formel, une grammaire théorique à travers l'analyse de phrases et non plus d'analyser ces phrases pour elles-mêmes. Les règles choisies auront cependant, à quelques nuances près, les mêmes caractéristiques que les règles syntagmatiques ; ce seront donc des règles de réécriture.

Les quelques modifications techniques qui seront apportées aux règles de réécriture résultent du passage d'une grammaire descriptive à une grammaire formelle. Soit les deux phrases :

- (2) *Le cheval mange l'avoine.*
- (3) *Le petit avocat paraît bien tendre.*

Dans la phrase (2), les deux syntagmes nominaux seront décrits par une règle du type :

$$r1 : SN \rightarrow Art + N$$

Par contre, dans la phrase (3), le syntagme nominal sujet sera analysé par une règle du type :

$$r2 : SN \rightarrow Art + Adj + N$$

On pourrait fournir des exemples analogues pour chacun des constituants, exemples à partir desquels il est aisé de distinguer la démarche syntagmatique de la démarche générative. En effet, ces deux règles (*r1*, *r2*) ont trait à des phrases réelles qu'elles décrivent et elles sont donc syntagmatiques. La démarche générative consiste par contre à formuler une règle qui permette d'analyser tout syntagme nominal d'une langue, règle qui sera une étape de la génération des phrases de cette langue. Cette nécessité de formulation générale conduit en réalité à distinguer des éléments *obligatoires* (qui figurent nécessairement dans la description d'un syntagme donné) et des éléments *facultatifs*. Dans la grammaire générative, la règle de réécriture du syntagme nominal peut en conséquence prendre la forme suivante :

$$SN \rightarrow Art + (Adj) + N$$

Il convient d'insister sur le fait que l'élaboration d'une grammaire générative est une *démarche continue* en ce qu'elle consiste, à partir de l'analyse de phrases réelles, à donner la meilleure forme possible aux règles qui sous-tendent l'ensemble des énoncés d'une langue.

Telles que nous venons de les décrire, les règles de réécriture servent à analyser les relations syntaxiques essentielles d'une phrase, mais dans son premier modèle, Chomsky leur attribue également la fonction d'*insertion lexicale*. Cette fonction est illustrée par la dernière ligne de la figure 1, *supra*, qui fait correspondre aux symboles *Art*, *N*, *V*, *Prép*, etc., des unités effectives de la classe des articles, noms, verbes ou prépositions, de

manière à obtenir une phrase plausible de la langue. Les règles d'insertion de ces éléments lexicaux se présentent comme suit :

- Art* → *le, la, les, un, une, etc.*
- N* → *je, tu, il, fille, cheval, etc.*
- Prép* → *sur, dans, avec, pour, etc.*

Ces règles constituent bien, elles aussi, des règles de réécriture, avec à gauche l'un des symboles formels produits par l'analyse en constituants, et à droite la classe des occurrences lexicales correspondant à ce symbole. Dans *A Transformational Approach of Syntax* (1958/1966b, p. 57), cette procédure a été légèrement modifiée, les règles syntagmatiques introduisant à titre d'éléments facultatifs des symboles comme *Nh* (nom humain), *Nin* (nom inanimé), etc., ce qui réduit l'étendue des classes lexicales correspondant à une entrée.

2.3. Les règles transformationnelles

On pourrait imaginer une grammaire générative qui se limite aux règles de réécriture. Cependant, comme nous l'avons mentionné plus haut, cette limitation s'effectuerait aux dépens de la simplicité :

Quoiqu'il existe manifestement en anglais une classe de phrases qui peuvent être correctement décrites en suivant essentiellement cette voie, on s'aperçoit vite que, si on essaie d'étendre la description de manière à couvrir toutes les phrases, toutes sortes de difficultés surgissent : la description se révèle d'une complexité démesurée, elle est incapable de formuler nombre de généralisations et de régularités bien réelles, ainsi que de rendre compte de nombreux faits de structure qui sont intuitivement perçus par tout sujet ayant l'anglais comme langue maternelle. (Chomsky, 1966b, p. 53)

Pour résoudre ces différents problèmes, Chomsky a proposé un second niveau d'analyse linguistique, le *niveau transformationnel*, qui se caractérise par l'introduction de règles d'une forme radicalement différente de celle des règles de réécriture. Alors que ces dernières opèrent sur un seul symbole (P, SN ou SV, par exemple) qu'elles explicitent ou réécrivent, les transformations opèrent sur une suite de symboles dotée d'une description syntagmatique particulière qu'elles convertissent en une nouvelle suite de symboles, dotée d'une nouvelle description struc-

turale. La transformation passive constitue l'exemple type d'une règle transformationnelle. Soit les phrases

- (4) *Les journalistes ont remarqué le petit nageur.*
 (5) *Le petit nageur a été remarqué par les journalistes.*

Ces deux phrases peuvent être décrites d'abord par la suite de règles de réécriture qui suit :

$P \rightarrow SN + SPréd$	
$SN \rightarrow Art + N$	
$SPréd \rightarrow SV + SN$	Règles de réécriture
$SV \rightarrow Aux + V$	à fonction syntagmatique
$SN \rightarrow Art + Adj + N$	
$Aux \rightarrow T$	
$Art \rightarrow les$	
$N \rightarrow journaliste$	
$V \rightarrow remarquer$	
$T \rightarrow PASSÉ$	Règles de réécriture
$Art \rightarrow le$	à fonction d'insertion lexicale
$Adj \rightarrow petit$	
$N \rightarrow nageur$	

Cette suite de règles constitue une analyse syntagmatique qu'il illustre l'arbre qui suit :

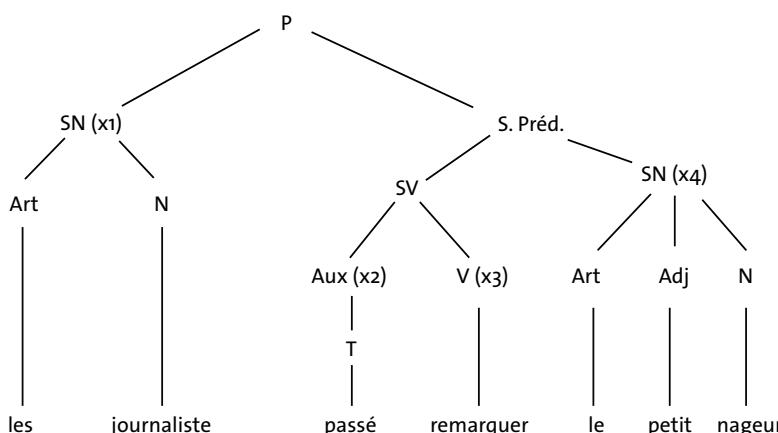


Figure 2. Analyse syntagmatique pour la transformation passive

Comme on le constate, le produit de l'analyse est une suite d'éléments (*les – journaliste – PASSÉ – remarquer – le – petit – nageur*) qui ne constitue pas une phrase, et pour accéder à ce statut de phrase, il y a lieu d'appliquer une ou plusieurs règle(s) de transformation.

Pour obtenir la phrase (5), il faut en premier lieu appliquer la règle de transformation passive :

*Cette règle implique tout d'abord que l'on repère dans l'analyse syntagmatique quatre éléments *SN – Aux – V – Z*, auxquels on attribue les étiquettes *X1 – X2 – X3 – X4*.

*De manière pratique, en partant de la gauche, il suffit d'isoler les éléments lexicaux dépendant du premier *SN*, puis ceux dépendant du symbole *Aux*, puis ceux dépendant du symbole *V* et, enfin, sous le symbole *Z*, tous les éléments apparaissant à droite des éléments sous *V*.

*Dans notre exemple, les éléments isolés sont : *X1 = les journaliste* ; *X2 = PASSÉ* ; *X3 = remarquer* ; *X4 = le petit nageur*.

*La règle de transformation passive consiste alors à transformer la suite *X1 – X2 – X3 – X4* en la suite *X4 – X2 – été+PP – X3 – par X1*.

*Dans notre exemple, la suite */les journaliste – PASSÉ – remarquer – le petit nageur/* sera transformée en */le petit nageur – PASSÉ – été+PP remarquer – par le journaliste/*

Tout comme la suite de départ, la nouvelle suite obtenue par l'application de la transformation passive ne constitue pas encore une phrase, et d'autres transformations doivent donc lui être appliquées. En simplifiant considérablement la description, on mentionnera notamment les règles suivantes.

* La *transformation d'affixation*, qui combine la racine verbale et ses affixes ou déterminants ; dans notre exemple, la suite */PASSÉ – été+PP – remarquer/* devient */a été remarqué/*.

* La *transformation d'accord* qui, dans notre exemple, combine à l'intérieur du SN *les et journaliste*, pour produire *les journalistes*.

Le résultat de l'application de ces deux transformations sera la suite */le petit nageur a été remarqué par les journalistes/* qui constitue une phrase correcte du français.

Pour obtenir la phrase (4), à partir de l'analyse syntagmatique présentée dans la figure 2, il suffit d'appliquer directement les transformations d'affixation et d'accord.

* *La transformation d'affixation remplacera la suite /PASSÉ – remarquer/ par /a remarqué/.*

* *La transformation d'accord changera /les – journaliste/ en /les journalistes/ et /a remarqué/ en /ont remarqué/.*

L'analyse ci-dessus met en évidence l'existence de deux types de transformations : celles dont l'application est indispensable pour produire une phrase correcte d'une langue donnée, et celles dont l'application est possible, mais non nécessaire ; Chomsky a qualifié les premières de *transformations obligatoires* et les secondes de *transformations facultatives*. Étant donné que la suite générée par les règles de réécriture ne constitue jamais une véritable phrase, certaines transformations doivent toujours être appliquées ; ce sont essentiellement les règles qui accordent les morphèmes et les lexèmes, soit à l'intérieur du syntagme nominal, soit à l'intérieur du syntagme verbal, soit encore à un niveau plus général. À ce même groupe appartiennent les *transformations de déplacement* qui réordonnent les syntagmes dans des phrases plus complexes, les *transformations d'effacement* et les *transformations morphophonologiques*. Nous n'insisterons guère sur ce type de transformations, dans la mesure où leur originalité et leur importance théorique ne paraissent pas évidentes. En effet, d'un point de vue génératif, ces règles n'ajoutent rien à l'analyse effectuée au niveau syntagmatique ; elles ne constituent en réalité que des reformulations des processus d'accords syntaxiques, morphologiques et phonologiques que décrivaient les grammaires traditionnelles.

Les transformations facultatives, bien qu'ayant le même statut formel que les transformations obligatoires, présentent néanmoins la particularité de s'appliquer nécessairement à l'ensemble de la suite produite par les règles de réécriture. Comme l'a démontré notre exemple de la transformation passive, ce type de règle nécessite une analyse particulière de la description syntagmatique (isoler SN – Aux – V – Z), qui est qualifiée d'*analyse structurelle*. C'est sur la base de cette analyse que la règle s'applique et qu'une nouvelle suite est produite. Deux sous-catégories de transformations facultatives doivent être distinguées : celles que l'on peut considérer comme simples et celles qui sont généralisées. Les *trans-*

formations facultatives simples sont notamment la *passivation*, *l'interrogation*, *la négation* et *l'emphase* ou *thématisation* (exemple : *C'est le petit nageur que les journalistes ont remarqué*). Ces règles s'appliquent à une seule suite d'éléments qu'elles transforment en une *suite dérivée*. Les *transformations facultatives généralisées* présupposent par contre l'existence de deux suites (avec deux analyses structurelles distinctes) qu'elles assemblent en une suite complexe. Les transformations généralisées les plus typiques sont les *relatives* et les *complétives*, mais les procédés de *nominalisation* et d'*adjectivation* sont également expliqués par l'intervention de ce type de règles. Prenons comme exemple la transformation relative-sujet :

(6) *Les journalistes qui avaient le nez fin, avaient remarqué le petit nageur.*

Selon Chomsky, cette phrase est issue de deux suites, à savoir :

- a) *les – journaliste – PASSÉ – avoir – le – nez – fin*
- b) *les – journaliste – DETvide³¹ – PASSÉ – remarquer – le petit – nageur*

La transformation relative consiste à remplacer le DETvide de la suite b (suite principale ou enchaînante) par /QU + Suite a/, ce qui donne :

les – journaliste – QU – les – journaliste PASSÉ – avoir – le – nez – fin
– PASSÉ – remarquer – le petit – nageur.

Il suffit alors d'appliquer à cette nouvelle suite les transformations obligatoires d'accord, d'affixe et de suppression, pour obtenir la phrase (6).

Le niveau transformationnel comporte donc deux catégories de règles : les transformations obligatoires et les transformations facultatives, celles-ci se différenciant en simples et en généralisées. Ces règles doivent s'appliquer dans un ordre défini ; les transformations obligatoires ne peuvent que suivre les éventuelles transformations facultatives, et à l'intérieur de l'une et l'autre de ces deux sous-catégories, un ordre d'application doit être respecté.

Remarquons enfin que la distinction de ces deux groupes de transformations permet à Chomsky d'établir une sorte de typologie des phrases de la langue, qui sera largement exploitée par la psycholinguistique d'inspiration chomskienne. Cette typologie distingue les *phrases*

31. DETvide, c'est-à-dire *Déterminant vide*, est un symbole facultatif de la règle de réécriture du SN, assignant une place vide à un déterminant à préciser.

noyaux, produites par l'application des règles de réécriture et des seules règles de transformation obligatoires, et les *phrases dérivées* qui, outre ces deux types de règles, exigent également dans leur génération des transformations facultatives. Les phrases qui appartiennent au noyau de la langue sont toutes simples, affirmatives, actives et déclaratives (phrases SAAD) ; les phrases dérivées, quant à elles, peuvent être classées en fonction du nombre de transformations facultatives que leur description exige.

2.4. Le schéma du modèle strictement syntaxique

En guise de résumé de l'analyse que nous venons de présenter, nous distinguerons deux niveaux d'analyse : le niveau syntagmatique et le niveau transformationnel.

Le niveau syntagmatique se compose de règles de réécriture, règles univoques à droite, qui ont pour fonction d'expliciter un symbole. Ces règles sont *indépendantes du contexte*, en ce sens que la réécriture du symbole reste identique, quel que soit l'environnement dans lequel ce symbole se trouve. Dans une grammaire générative achevée, la règle de réécriture de SN pourrait être par exemple /SN → Art + (Adj) + N/, quelle que soit la place du SN dans la suite ou le type de Nom en jeu. L'ensemble des règles de réécriture utilisées pour décrire une phrase constitue une *dérivation*, qui génère une suite de symboles, qualifiée par Chomsky (1961) d'*indicateur syntagmatique* (exemple : Art – N – Aux – V – Art – N). Après l'insertion lexicale, cet indicateur devient une séquence d'éléments (exemple : *les – journaliste – PASSÉ – assister – le – boxeur*) qui est appelée *suite terminale*.

Les règles du niveau transformationnel sont *dépendantes du contexte* ; elles s'appuient sur une analyse structurelle ou dépendent de certains contenus particuliers (règles d'accord, par exemple). Leur fonction est de convertir un indicateur syntagmatique en un indicateur syntagmatique dérivé (transformations facultatives), ou de réarranger une suite terminale pour en faire une phrase (transformations obligatoires).

2.5. Évaluation du modèle strictement syntaxique

L'objectif initial de Chomsky était de formuler un modèle susceptible de rendre compte de la créativité dont témoigne le comportement langagier de tout locuteur, et susceptible également de résoudre les problèmes posés par l'ambiguïté de certaines phrases. Dans la grammaire qu'il présente, le pouvoir créateur du langage est formalisé par un nombre fini de règles, dont certaines peuvent être appliquées récursivement, ce qui permet d'engendrer un nombre théoriquement infini d'énoncés. Le pouvoir de *récursivité* (c'est-à-dire la possibilité, pour une règle, de produire une suite, puis de s'appliquer à nouveau à la suite produite, et ainsi de suite) se situe au niveau de certaines règles de réécriture et surtout au niveau des règles de transformation généralisée.

Au niveau des règles de réécriture, c'est l'introduction de déterminants facultatifs dans l'analyse du syntagme nominal qui permet d'engendrer des suites théoriquement infinies. En effet, à l'aide de la dérivation qui suit :

- * $SN^1 \rightarrow Art + N + SPrép^1$
- * $SPrép^1 \rightarrow Prép + SN^2$
- * $SN^2 \rightarrow Art + N + SPrép^2$ etc.

on peut engendrer des suites théoriquement infinies, du type :

(7) *le chapeau de la tante du frère de l'oncle du percepteur de la préfecture, etc.*

Pour Chomsky cependant, l'essentiel du pouvoir récursif du modèle résulte de l'existence des règles de transformation : « La propriété récursive de la grammaire est alors attribuée entièrement [aux] transformations » (1966a, p. 94). Celles-ci peuvent en effet s'appliquer à un indicateur syntagmatique et le transformer en un indicateur dérivé ; ce dernier peut se combiner avec un autre pour former un indicateur dérivé complexe, etc.

L'introduction des règles de transformation permet ainsi de générer un nombre infini de phrases distinctes, par une procédure, elle aussi récursive à droite, à gauche ou au milieu (auto-enchâssement). Elle permet également d'expliquer les ambiguïtés de certains énoncés, et de déceler, sous des analogies superficielles, des structures de phrases notablement différentes.

En ce qui concerne l'ambiguité, l'introduction du niveau transformationnel a permis de montrer que la phrase

(8) *Cette critique de Chomsky est tendancieuse.*

est le résultat identique de l'application d'une transformation facultative généralisée de nominalisation à deux couples de suites terminales différents, à savoir :

ST1. *Chomsky critique quelqu'un* → ST2. *Cette critique est tendancieuse.*

ST1. *Quelqu'un critique Chomsky* → ST2. *Cette critique est tendancieuse.*

Dans les deux cas a) et b), la transformation de nominalisation de la ST1 et son enchaînement dans la ST2 produisent une phrase qui prend la forme de (8). On pourrait démontrer de la même manière que les phrases (9) et (10) qui présentent d'évidentes analogies superficielles et auxquelles une analyse en constituants immédiats attribuerait la même description structurale sont issues de deux couples différents de suites terminales, auxquels a été appliquée une même transformation facultative généralisée.

(9) *Jean promet à Pierre de venir.*

(10) *Jean dit à Pierre de venir.*

Si le premier modèle chomskyen constitue bien une représentation de la créativité du sujet parlant et permet effectivement d'expliquer certaines ambiguïtés syntaxiques, il pose néanmoins quelques problèmes techniques, dont le plus important est sans nul doute celui de l'insertion lexicale. Cette insertion se réalise à l'aide de règles de réécriture ou règles syntagmatiques. Il semble cependant que Chomsky ait hésité entre deux modes de description de ces règles. La première, que nous avons présentée plus haut, consiste à proposer une règle lexicale pour chacun des symboles de la dérivation, de telle sorte qu'à chaque catégorie lexicale et morphématique de la langue correspondent l'ensemble des items pertinents du dictionnaire. Cette première formulation permet d'engendrer des phrases grammaticales, mais permet-elle de n'engendrer que des phrases grammaticales ? Sont produites en effet par l'application de ce type de règles, selon un même schéma syntagmatique, aussi bien :

(11) *La délicieuse contingence mord le ciseau carbonique.*

(12) *un cramoisi traître contient la phosphorescente valeur.*

(13) *le petit garçon mange une belle pomme.*

Ces phrases sont certes bien formées, mais le locuteur natif considérera généralement que (11) et (12) n'appartiennent pas à la langue, qu'elles sont inacceptables. Pour rendre compte de cette inacceptabilité, Chomsky a alors introduit une sous-catégorisation des symboles lexicaux. Pour la catégorie nominale, par exemple, il a introduit une règle, précédant les règles lexicales proprement dites, qui réécrit par exemple N en *Nhumain, Nconcret ou Nabstrait* par l'inventaire de tous les noms présentant cette caractéristique (1966b, p. 57). Cette sous-catégorisation, du nom et du verbe principalement, permet de formuler les règles de réécriture de manière à éviter de générer des phrases dans lesquelles par exemple un sujet inanimé effectue l'action de mordre. Chomsky et ses collaborateurs se sont cependant rapidement aperçus que ces règles de sous-catégorisation modifiaient profondément le statut formel de leur grammaire. En effet, la catégorie des noms, par exemple, peut être divisée en animés et inanimés, propres ou communs, concrets ou abstraits, sans qu'il y ait de raison d'établir une hiérarchie entre ces distinctions qui sont indépendantes les unes des autres. Si l'on veut traiter ces sous-catégories en termes syntagmatiques, on est contraint d'introduire une hiérarchie comme, par exemple, distinction animé-inanimé → distinction propre-commun → distinction concret-abstrait. Cette hiérarchie est évidemment arbitraire, et il s'avère en réalité que ce type de sous-catégorisation ne peut être exprimé par des règles syntagmatiques.

Cet aspect du problème de l'insertion lexicale, comme d'ailleurs celui de la place de cette insertion (avant ou après les transformations ?) entraînera une révision profonde de la conception syntaxique et suscitera l'élaboration d'un nouveau modèle, la *théorie standard*.

3. Les nouveaux objectifs de la grammaire générative

C'est dans *Degrees of Grammaticalness* (1964) et *Current Issues of Linguistic Theory* (1964) que Chomsky a formulé l'essentiel des objectifs nouveaux de la grammaire générative et reconnu par là certaines des insuffisances du premier modèle. À la lumière de ces textes, le remodelage de la théorie chomskienne apparaît comme l'une des conséquences du glissement de sens qui s'est opéré à l'endroit d'un des concepts théoriques essentiels de la grammaire générative, celui de *grammaticalité*. Rappelons que cette notion a été introduite dès les premières phrases de l'ouvrage *Structures syntaxiques* pour différencier les énoncés appartenant

ou non à la langue étudiée. Toute phrase grammaticale appartient à la langue et le jugement de grammaticalité n'est donc rien d'autre qu'un jugement d'appartenance, élaboré à l'aide de critères dont dispose le sujet parlant. Or, dans le premier modèle chomskyen, l'intuition du sujet opérait à l'aide de critères purement syntaxiques : était considérée comme phrase grammaticale toute suite bien formée, quel que soit par ailleurs son degré d'intelligibilité. Dans *Structures syntaxiques*, il est clairement affirmé (p. 103) que les séquences telles que « *Des idées vertes incolores dorment furieusement* » sont parfaitement grammaticales et qu'il faut se garder de confondre intuition grammaticale et intuition de sens.

Dans l'article sur les degrés de grammaticalité émerge au contraire l'idée que ce type de phrase pourrait ne pas faire partie de la langue et donc être agrammaticale. Critiquant notamment Jakobson pour lequel une phrase du type « *Golf plays John* » est en accord avec les règles grammaticales de l'anglais au même titre que « *John plays golf* », Chomsky développe le raisonnement suivant :

[...] he is insisting on much too narrow an interpretation of the notion “grammatical rule” – an interpretation that makes it impossible to mark the fundamental distinction between the two phrases. The former is a perspicuous utterance precisely because of the series of steps that we must take in interpreting it – a series of steps that is initiated by the recognition that this phrase deviates from a certain grammatical rule of English, in this case, a selectional rule that determines the grammatical categories of the subject and object of the verb *play*³². (Chomsky 1964a, p. 385)

Cette affirmation témoigne d'un changement fondamental dans les objectifs de la grammaire générative. En effet, même si, au départ, elle se limitait à des règles formulables en termes syntaxiques, la prise en considération des règles de sélection du lexique ne pouvait manquer de

32. [Jakobson] insiste sur une interprétation beaucoup trop restreinte de la notion de « règle grammaticale » – interprétation qui ne permet pas de distinguer la différence fondamentale existant entre ces deux phrases. La première est une phrase déviante précisément en raison de la série d'étapes que nous devons franchir pour l'interpréter – une série d'étapes rendues nécessaires par le fait qu'elle s'écarte d'une certaine règle grammaticale de l'anglais, en l'occurrence d'une règle de sélection qui détermine les catégories grammaticales de sujet et d'objet compatibles avec le verbe « *play* ».

conduire, à terme, à l'utilisation de critères sémantiques, c'est-à-dire à cette fameuse « intuition de sens » que Chomsky rejettait dans *Structures syntaxiques*. De l'affirmation de l'agrammaticalité de « le foin mange l'âne » par exemple, on passera à celle de « l'homme s'écoule lentement », pour en arriver à celle de « la grandeur violette de la passion cueille l'agent problématique ». Dès lors, le critère de grammaticalité ne sélectionne plus les énoncés selon une loi de tout ou rien (cf. le critère de *décidabilité* évoqué plus haut), mais il s'échelonne en degrés ; l'objectif de la grammaire n'est plus seulement, comme dans le premier modèle, de donner une description structurale des phrases à l'aide de règles dotées de récursivité, il est également de « spécifier le degré de déviation de chaque phrase par rapport à la norme grammaticale » (Ruwet, 1966, p. 26).

On notera le rôle insidieux joué dans cette évolution par l'appel à l'intuition du sujet. Alors que l'objectif de départ était de formaliser la créativité linguistique en se servant de l'intuition grammaticale comme critère de délimitation des phrases de la langue, cet outil qu'était l'intuition est progressivement devenu une fin, et la grammaire s'est attribué pour objet de formaliser cette connaissance intuitive (qui sera qualifiée plus tard de compétence). Comme celle-ci inclut nécessairement des aspects syntaxiques et sémantiques, la grammaire se devait donc de rendre compte à la fois des règles de bonne formation syntaxique et des règles de cohérence syntaxico-sémantique.

Le remodelage de la théorie chomskyste, provoqué, comme nous venons de le voir, par l'affirmation de nouveaux buts, a résulté également de la tentative de réalisation d'objectifs définis bien antérieurement. Ainsi en est-il du problème de l'interprétation sémantique.

Dans le dernier chapitre de *Structures syntaxiques*, Chomsky émettait le souhait que le cadre syntaxique qu'il venait de décrire puisse servir de base à une description sémantique. Cet espoir semble être devenu réalité quelques années plus tard, lorsqu'il affirme notamment que :

In a transformational grammar, the Phrase-markers of the underlying strings and the Transformational-marker constitute, jointly, the deep structure, and contain all information relevant to semantic interpretation³³. (Chomsky, 1964b, p. 14)

33. Dans une grammaire transformationnelle, les marqueurs de phrase de la structure sous-jacente et les marqueurs de transformation constituent, ensemble,

Cette déclaration s'accompagne cependant d'une restriction ; Chomsky semble en effet admettre les arguments de Katz & Postal (1964) selon lesquels les transformations singulières (facultatives) n'apporteraient aucune contribution à l'interprétation sémantique et qu'en conséquence, la contribution du composant transformationnel à la structure profonde serait très restreinte. En réalité, sous l'influence de Katz, Chomsky va progressivement enlever au composant transformationnel tout rôle dans l'interprétation sémantique ; après les transformations singulières, les transformations généralisées vont être considérées comme *meaning invariant*, ce qui conduira au postulat selon lequel toute l'information nécessaire pour l'interprétation sémantique est contenue dans la structure profonde et que donc les transformations ne peuvent modifier le sens d'une phrase.

C'est en fonction de ce postulat, et pour rendre compte des degrés de grammaticalité, qu'ont été élaborées les modifications qui conduiront à la formulation de la théorie standard.

4. La théorie standard

L'ouvrage essentiel de la théorie standard est *Aspects*, auquel s'ajoute le texte plus précis intitulé *Formal nature of language* (1967/1969c). Dans *Aspects*, Chomsky réaffirme clairement les objectifs initiaux de la démarche générative : tenter de proposer une formulation explicite des *processus créateurs* du langage. Conformément à cet objectif fondamental, la grammaire continue à y être présentée comme « un système de règles qui peuvent être itérées pour engendrer un nombre indéfiniment grand de structures » (p. 31). En raison des préoccupations nouvelles, elle se décomposera cependant désormais en trois composants essentiels : la syntaxe, la sémantique et la phonologie.

La syntaxe constitue le composant central, définissant les relations de base de la grammaire et fournissant un lexique. Les deux autres composants assument un rôle essentiellement interprétatif ; le composant sémantique préside à l'élaboration des significations, en utilisant le lexique, les règles de réécriture et les règles de sous-catégorisation, c'est-

la structure profonde, et contiennent toute l'information pertinente pour l'interprétation sémantique.

à-dire la partie de la syntaxe que Chomsky qualifiera de *structure profonde*, tandis que le composant phonologique règle la mise en forme phonétique, c'est-à-dire l'interprétation phonologique des suites abstraites produites par les règles transformationnelles. Ce composant opère sur la partie de la syntaxe que Chomsky qualifiera de *structure de surface*.

4.1. Le composant syntaxique

En première analyse, le composant syntaxique de la théorie standard ne présente guère de différences par rapport au modèle présenté dans *Structures syntaxiques* : il ne comporterait que quelques adjonctions aux règles de réécriture et quelques suppressions au niveau des transformations. En réalité, les modifications sont profondes dans la mesure où elles traduisent, comme nous l'avons souligné, un changement radical d'objectifs, et notamment l'abandon de critères strictement syntaxiques :

Il va sans dire que tous ces cas n'admettent pas la même solution et que, dans tel cas déterminé, des considérations purement sémantiques ou purement syntaxiques peuvent ne pas fournir la réponse. En fait, il ne faudrait pas prendre nécessairement pour acquis que l'on puisse rigoureusement distinguer considérations syntaxiques et sémantiques. (*Aspects*, p. 111)

Pour des raisons d'économie et de simplicité, nous présenterons la théorie standard en nous fondant sur le modèle strictement syntaxique. Nous distinguerons trois lieux précis de modifications : les règles de réécriture, les transformations et l'insertion lexicale.

4.1.1. Les règles de réécriture

En raison du postulat selon lequel tous les éléments nécessaires pour l'interprétation sémantique doivent se trouver dans la structure profonde, Chomsky a reformulé les règles de réécriture de manière à ce qu'elles intègrent les éléments de sens qui antérieurement étaient introduits par les transformations facultatives. Dans cette nouvelle approche, il a posé que les phrases sont constituées d'un *noyau* et d'un ou plusieurs *constituants de phrase* qui indiquent la façon dont le noyau doit être réalisé en surface (sous forme affirmative, négative, active, passive, interrogative,

etc.). Cette modification n'affecte en réalité que les premières règles d'écriture. Ainsi, pour la phrase

(14) *Le facteur n'a-t-il pas apporté une lettre ?*

la suite de règles de réécriture sera :

P →	Constituants + Noyau
Constituants →	(Interrogatif) + (Négatif)
Noyau →	SN + SPréd
SN →	Art + N
Etc.	

Cette suite de règles génère un indicateur syntagmatique du type :

(Interrogatif) (Négatif) + Art + N + T + V + Art + N

La présence, dans l'indicateur, des constituants (Interrogatif) et (Négatif) déclenchera les transformations qui donneront la forme de surface appropriée. Ces transformations seront donc purement mécaniques, et les éléments comme (négatif), (passif), (actif), etc. apparaissent désormais dès les premières règles de la structure profonde sous la forme de constituants dont aucun, par définition, n'est obligatoire.

L'introduction des constituants facultatifs de phrase résout le problème que posait la valeur sémantique des transformations antérieurement qualifiées de facultatives simples, mais ne fournit néanmoins pas de solution au problème équivalent que posaient les transformations généralisées du premier modèle. Ces dernières avaient pour fonction de combiner deux ou plusieurs indicateurs syntagmatiques de manière à produire en surface des phrases complexes composées d'une structure principale et d'une ou plusieurs structures subordonnées ; ces transformations étaient elles aussi porteuses de sens et contrevenaient donc au principe de l'absence d'impact sémantique des transformations.

Soit les deux phrases :

(15) *L'homme que j'ai vu ce matin a écrasé le chat noir.*

(16) *J'ai vu ce matin l'homme qui a écrasé le chat noir.*

Il est aisément démontré que ces deux phrases sont issues des deux suites :

P1 : *L'homme a écrasé le chat noir.*

P2 : *J'ai vu l'homme ce matin.*

Mais leur combinaison, opérée par deux transformations généralisées différentes, a produit deux phrases dont le sens ne peut être considéré comme totalement identique. Pour résoudre ce problème, Chomsky a introduit au niveau des règles de réécriture des symboles du type *QuP* (signifiant « phrase introduite par *Qu* ») dont la présence annonce qu'une phrase devra être enchaînée à cet endroit ; enchaînement produit par des transformations dites *déclenchées* par ce type de symbole. Ces symboles nouveaux sont introduits dans la règle de réécriture du syntagme nominal, de sorte que la dérivation de la phrase (15) se présentera de la manière suivante :

$P1 \rightarrow \text{Constituant} + \text{Noyau}$	$P2 \rightarrow \text{Constituant} + \text{Noyau}$
$\text{Constituant} \rightarrow (\text{Affirmatif}) + (\text{Actif})$	$\text{Constituant} \rightarrow (\text{Affirmatif})$
	$+ (\text{Actif})$
$\text{Noyau} \rightarrow \text{SN} + \text{SPrép}$	$\text{Noyau} \rightarrow \text{SN} + \text{SPrép} +$
	SPrép
$\text{SN} \rightarrow \text{Art} + \text{N} + \text{QuP2}$	Etc.
$\text{SPrép} \rightarrow \text{SV} + \text{SN}$	
Etc.	

La transformation de subordination consistera alors à enchaîner la suite P2 à la place prévue à cet effet en P1, c'est-à-dire au niveau du symbole *QuP2*.

4.1.2. Les règles de transformation

Il résulte de l'analyse qui précède que la théorie standard réduit considérablement le niveau transformationnel tel qu'il était proposé dans *Structures syntaxiques*. Dans la mesure en effet où l'on introduit dans les règles de réécriture les constituants de phrase et les symboles d'enchaînement, l'un et l'autre déclenchant automatiquement les transformations appropriées, celles-ci deviennent de fait toutes *obligatoires*. Les indicateurs syntagmatiques, désormais qualifiés d'*indicateurs syntagmatiques de base*, contiennent tous les éléments nécessaires et suffisants pour rendre compte des relations syntaxiques exprimées dans la phrase, et les transformations n'ont plus pour objet que d'accorder ces éléments entre eux, de les réordonner, d'en supprimer certains, bref, d'en donner la forme de surface appropriée dans le cadre d'une langue naturelle donnée. Les transformations n'ont dès lors plus aucun pouvoir récursif et

perdent leur statut d'élément explicatif de la créativité verbale ; mais cette réduction du composant transformationnel est cependant compensée par l'apparition de nouvelles règles présidant à l'insertion lexicale.

4.1.3. *Le problème de l'insertion lexicale*

L'insertion lexicale constituait l'une des difficultés majeures du premier modèle chomskyen, dans la mesure où elle rendait possible la génération d'énoncés inacceptables tels que :

- (17) *La pluie gobe l'œuf.*
- (18) *Xavier effraye la pudeur.*

Chomsky avait tenté de résoudre ce problème en décomposant les catégories générales de Nom, Verbe, Adjectif, etc., en sous-catégories différencierées par leurs traits sémantiques ou syntaxiques (animé, concret, transitif, etc.). Comme nous l'avons montré (cf. *supra*, p. 167), ces sous-catégorisations ne pouvaient cependant être introduites par des règles de réécriture, ce qui a conduit l'auteur à élaborer, dans la théorie standard, une nouvelle conception du domaine lexical. Dans cette nouvelle approche, chaque item lexical est représenté par une matrice de traits distinctifs, phonologiques, syntaxiques et sémantiques. L'item X, s'il possède les traits *a*, *c* et *e*, mais non les traits *b* et *d*, sera représenté par une matrice du type $[+a ; -b ; +c ; -d ; +e]$. Par exemple, le mot *Pierre* apparaîtra dans le lexique sous la forme $[N ; -\text{commun} ; +\text{humain}]$, et le mot *Livre* apparaîtra sous la forme $[N ; +\text{commun} ; -\text{humain}]$. L'insertion de chacune de ces unités lexicales dans la dérivation syntagmatique s'effectue alors en trois étapes.

a) Les règles de réécriture donnent désormais naissance, à la fin de la dérivation, à deux types de symboles terminaux :

- les éléments grammaticaux comme /PASSÉ/ ou /été + PP/ (déjà présents dans le premier modèle) ;
- les *symboles postiches* Δ , qui sont dominés dans l'arbre dérivationnel par les catégories N, V, Adj, etc., et qui indiquent qu'une insertion lexicale doit s'effectuer à cet endroit.

b) Chaque symbole postiche Δ est alors remplacé par un symbole complexe généré par les règles de sous-catégorisation, qui ont pour

fonction de fournir les traits lexicaux propres à l'item à insérer ; on parlera dans ce cas de *règles de sous-catégorisation non contextuelles*. Celles-ci ne sont cependant pas suffisantes pour empêcher la génération de phrases comme (17) et (18). Pour éviter cet écueil, il faut formaliser le fait qu'un verbe comme *gober* n'admet pas n'importe quel nom en position de sujet, et qu'un verbe comme *effrayer* n'admet pas n'importe quel nom en position d'objet. Cette seconde fonction est réalisée par des *règles de sous-catégorisation contextuelles*, qui précisent l'environnement dans lequel un item peut être inséré ; celles-ci comportent un nouveau symbole $-$, qui indique l'endroit où s'insère l'item lexical concerné. Pour *gober*, la règle serait :

Gober \rightarrow $+V$; $[+N\ animé\ -]$; $[-N\ concret]$

Cette règle signifie que *gober* est un verbe qui peut apparaître après un nom animé et avant un nom concret. Chomsky distingue en outre la sous-catégorisation contextuelle qu'il qualifie de *stricte*, de celle qu'il qualifie de *sélectionnelle* ; la première a trait au contexte catégoriel ou grammatical d'un item, et les secondes à l'environnement sémantique du même item.

c) Lorsque le symbole complexe a été analysé par les différentes règles de sous-catégorisation, l'item lexical doté de ses traits phonologiques est substitué au symbole postiche Δ , pour autant que ses traits syntactico-sémantiques soient compatibles avec ceux du symbole complexe.

L'insertion lexicale proprement dite ne s'applique donc plus désormais à un seul symbole terminal (du type N, V ou Adj) dans la mesure où elle doit tenir compte de certains aspects syntaxiques et sémantiques de l'indicateur syntagmatique où Δ apparaît. Selon les principes mêmes de la terminologie générative, elle constitue donc une règle dépendante du contexte, c'est-à-dire une règle transformationnelle : « les règles d'insertion lexicale sont donc des règles transformationnelles, tandis que les règles du composant catégoriel sont simplement des règles de réécriture » (Chomsky, 1969c, p. 165).

4.1.4. Le schéma du composant syntaxique

Le composant syntaxique de la théorie standard « consiste en règles qui engendrent les structures profondes, combinées avec des règles qui appliquent ces dernières dans les structures de surface associées » (*op. cit.*, pp. 156-157). Ces deux systèmes (que Chomsky, malencontreusement, qualifie également de composants) sont appelés respectivement la *base* et le *système transformationnel*.

La base est constituée par deux sous-composants, le *système catégoriel* et le *lexique*. Le système catégoriel se compose de règles de réécriture analogues à celles de *Structures syntaxiques*, mais qui permettent d'introduire, en début de dérivation, les constituants de phrase et qui génèrent des symboles terminaux postiches en plus des éléments grammaticaux. Le sous-composant lexical comporte quant à lui un lexique, conçu comme une suite non ordonnée d'entrées lexicales, c'est-à-dire des matrices de traits (phonologiques, syntaxiques et sémantiques), des règles de sous-catégorisation et des règles d'insertion lexicale.

Le composant transformationnel se compose quant à lui de règles de transformation, toutes obligatoires ou déclenchées, qui s'appliquent dans un ordre défini.

4.2. Les composants interprétatifs

Le composant syntaxique d'une grammaire générative définit (engendre) un ensemble infini de couples (*P, S*), où *P* est une structure profonde, et *S* une structure de surface ; les composants interprétatifs de la grammaire assignent une représentation sémantique à *P* et une représentation phonétique à *S*. (*op. cit.*, p. 141)

Le *composant phonologique* de la grammaire a donc pour objet de réaliser une *interprétation phonétique* des structures de surface. Les modalités de cette procédure d'interprétation sont décrites en détail dans Chomsky & Halle (1968/1973) et nous n'en mentionnerons ici que quelques aspects généraux. Chomsky considère d'abord que tout sujet dispose d'un système d'interprétation phonétique constituant une sorte de dictionnaire phonologique. Ce système est organisé comme une matrice où les rangées correspondent aux traits distinctifs de la théorie phonétique universelle (voisement, antériorité-postériorité, accent, etc.) et où

les colonnes correspondent aux symboles de l'alphabet phonétique international. Chaque case de la matrice est dotée d'une indication quantitative précisant la valeur d'une unité phonétique concernée par l'apport d'un trait déterminé. Ce système phonologique s'applique à chaque structure de surface particulière, c'est-à-dire à toute suite de formants, pour autant que les règles du composant syntaxique aient bien précisé les frontières et la hiérarchie des syntagmes. Pour que ces caractéristiques de la structure de surface soient bien apparentes, on représente cette dernière par une parenthétisation étiquetée :

(P(SN(N-*Pierre*)N)SN(SV-*tua*)V(SN(N-*Jacques*)N)SN)SV)P

Les règles d'interprétation proprement dites sont ordonnées linéairement en une séquence qui s'applique de façon cyclique aux structures de surface :

Lors du premier cycle d'application, les règles R_1, \dots, R_n s'appliquent dans l'ordre à une partie continue maximale de la structure de surface qui ne contienne pas de parenthèses internes. Après que la dernière de ces règles ait été appliquée, les parenthèses les plus intérieures sont effacées et le second cycle d'application commence [...] Le procès se poursuit jusqu'à ce que le domaine maximal des procès phonologiques [...] soit atteint. (*op. cit.*, p. 145)

Le *composant sémantique* de la grammaire a pour objet de son côté de réaliser l'interprétation sémantique de la phrase en s'appuyant exclusivement sur la structure profonde. Son fonctionnement est assez semblable à celui du composant phonologique ; il requiert en effet l'existence d'un système sémantique universel et de règles spécifiques d'interprétation. Chomsky reconnaît cependant que l'on ne dispose pas d'une théorie universelle des traits sémantiques, de leur organisation et de leurs limites, et que le système des traits sémantiques que posséderait chaque sujet parlant reste ainsi à définir. Quant aux règles d'interprétation, elles exigent une représentation sous forme de parenthétisation étiquetée, non plus de la structure de surface, mais de la structure profonde. Une fois celle-ci établie, elles s'appliquent cycliquement à partir des éléments minima porteurs de sens en passant par les niveaux les plus larges, pour s'achever au niveau de la phrase.

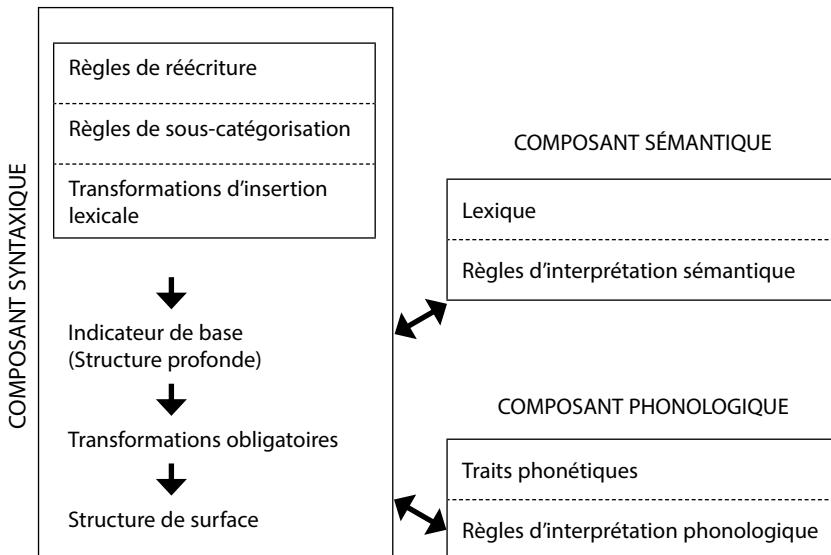


Figure 3. Schéma du modèle de la théorie standard, d'après Nique, 1974

4.3. Évaluation de la théorie standard

Eu égard aux nouveaux objectifs que s'était donnés le courant générativiste, la théorie standard constitue indéniablement une réussite ; le domaine grammatical est élargi, par l'articulation des composants interprétatifs au composant syntaxique de base, et par les remaniements de ce dernier qui permettent de restreindre la génération aux énoncés possédant un degré de grammaticalité plus élevé. Ces modifications permettent en outre, comme le souhaitait Chomsky, de limiter l'application des règles d'interprétation sémantique à la structure profonde et les règles d'interprétation phonétique à la structure de surface.

Trois critiques paraissent cependant devoir être adressées au modèle présenté dans *Aspects*. La première a trait à la capacité de ce nouveau modèle de représenter la créativité du sujet parlant. Alors que dans *Structures syntaxiques*, la créativité était essentiellement exprimée par les propriétés récursives attribuées aux *transformations* généralisées, « à présent la propriété récursive est un trait du composant de base, en particulier des règles qui introduisent le symbole initial P à des positions

désignées dans les séquences de symboles catégoriels » (*Aspects*, p. 187). Cette modification est capitale car, en se donnant la possibilité d'introduire, de manière *ad hoc* et à l'endroit qui convient, un élément récursif *P*, on réduit considérablement la généralité de la représentation de la créativité donnée dans *Syntactic Structures*, et on réduit l'ex-composant transformationnel à un dispositif de réorganisation des structures profondes ; il n'y a donc plus, à proprement parler, de transformations.

La deuxième critique est que le nouveau modèle a perdu en clarté et en simplicité. Dans le modèle antérieur, la distinction des niveaux syntagmatique et transformationnel était fondée sur les propriétés formelles des règles qui les composaient : règles indépendantes du contexte et à faible pouvoir récursif pour le composant syntagmatique, et règles dépendantes du contexte et à fort pouvoir récursif pour le composant transformationnel. Cette opposition techniquement fondée ne subsiste pas dans la théorie standard dans la mesure où, lorsque les règles de transformation s'appliquent aux indicateurs syntagmatiques de base, ceux-ci constituent déjà le produit dérivationnel des règles de réécriture, des règles de sous-catégorisation et, surtout, des règles *transformationnelles* d'insertion lexicale. En l'absence de tout critère formel permettant de différencier le niveau générant les indicateurs de base et celui produisant les structures de surface, Chomsky a alors fait appel à un autre type de distinction, les structures profondes *vs* les structures superficielles ; opposition d'ordre intuitif que nous discuterons plus loin.

Notre dernière critique a trait à la conception du composant sémantique. Celui-ci est conçu comme un ensemble de règles (qualifiées de *règles de projection* par Katz & Postal, 1964) qui ont pour fonction de « lire » les indications de sens fournies par chacun des items lexicaux, puis de combiner ces significations conformément à la structure syntaxique de la phrase. Or les règles syntaxiques analysent des symboles qui représentent des catégories grammaticales analogues à celles que l'on observe en surface, à savoir des syntagmes verbaux, des noms, des adjectifs, etc. Dès lors, dans le cadre de ce modèle, l'interprétation sémantique de deux phrases du type de celles qui suivent...

(19) *Le prisonnier se servit d'une lime pour briser ses chaînes.*

(20) *Le prisonnier brisa ses chaînes en se servant d'une lime.*

... est forcément différente dans la mesure où, en structure profonde, (19) comporte deux phrases enchaînées, alors que (20) ne comporte qu'une seule dérivation ; quand bien même l'intuition d'un locuteur francophone indique que ces deux phrases ont le même sens, le système interprétatif de la théorie standard leur confère deux représentations sémantiques différentes. C'est sur fond de ce type de critique qu'a émergé le courant de *sémantique générative* que nous présenterons sous 5, *infra*. Le composant sémantique de la théorie standard pose encore un autre problème concernant le rôle de certains opérateurs logiques, comme les quantificateurs. Soit les phrases (21) et (22) :

(21) *Dix tableaux de Van Gogh ont été admirés par tous les touristes américains.*

(22) *Tous les touristes américains ont admiré dix tableaux de Van Gogh.*

Pour de nombreux locuteurs, y compris Chomsky (cf. *Aspects*, p. 186), ces deux phrases ne sont pas strictement synonymes, (21) semblant indiquer que ce sont les dix mêmes tableaux que les touristes ont admirés, alors que (22) n'est pas porteur de ce présupposé. Contrairement au postulat énoncé plus haut, la transformation passive provoque une modification du sens de la phrase, et ce type de constat suscitera le besoin de nouvelles modifications, introduites dans le modèle de la *théorie générative élargie*.

5. Quelques aspects de la sémantique générative

Le courant de sémantique générative est né quelques années après la publication d'*Aspects*, et, comme son nom l'indique, il se caractérise par une accentuation du rôle de la sémantique dans la grammaire. Rejetant la distinction entre les règles du composant sémantique et celles de la base, Lakoff, Fillmore, McCawley, Bach, Postal, etc. ont développé une conception selon laquelle les structures sous-jacentes ultimes des phrases sont des représentations sémantiques définies en termes logiques, et selon laquelle les transformations servent à donner une forme syntaxique de surface à ces relations profondes. En dépit de ces quelques traits communs, le mouvement de sémantique générative se caractérise cependant par l'extrême diversité des formulations qu'il propose, et nous nous bornerons dans ce qui suit à une présentation sommaire de cette tendance qui a surtout formulé un ensemble de critiques à l'égard de la théorie standard.

C'est la notion de structure profonde présentée dans la théorie standard qui a été la plus contestée par les auteurs de ce courant, et Lakoff (1968) a notamment développé à ce propos une argumentation fondée sur l'examen de phrases comme (19) et (20). Dans la théorie standard, bien que synonymes, ces phrases sont décrites de manière différente parce qu'elles présentent des différences au niveau des structures de surface. Or, outre leur synonymie, ces énoncés présentent aussi des similitudes de fonctionnement syntaxique, comme le révèlent divers tests empiriques ; ces traits communs doivent donc être formalisés, et la structure profonde de ces deux phrases doit être identique. Dans cette optique, la structure profonde change radicalement de nature : d'un côté, pour donner une même structure sous-jacente à des énoncés aussi différents en surface, il est nécessaire de faire apparaître en profondeur des catégories absentes en surface, et inversement ; d'un autre côté, les catégories de la profondeur doivent être plus abstraites que celles de la théorie standard, c'est-à-dire plus éloignées des structures de surface. Pour ce qui concerne nos exemples, il faudra trouver, en structure profonde, une entité qui se traduise en surface, tantôt par « *se servir de... pour briser* », tantôt par « *briser avec...* », et ces entités ne pourront simplement constituer des catégories comme N, V, SN, etc. ; elles devront être de nature logique ou sémantique.

L'insertion lexicale constitue un second domaine à propos duquel s'est exercée la critique des sémanticiens. Dans la théorie standard, c'est exclusivement à ce niveau qu'interviennent les contraintes sur la bonne formation des phrases ; les items lexicaux peuvent être insérés dans un schéma de phrase à condition que leurs traits syntaxiques ou sélectifs soient compatibles avec ceux des items voisins. Pour McCawley (1971), cette conception doit être modifiée sur deux points principaux : les contraintes de sélection sont exclusivement de nature sémantique, et elles ne s'exercent pas au niveau des mots, mais à celui d'entités plus larges que sont les constituants. C'est la représentation sémantique de la phrase tout entière qui est concernée par la contrainte, et non les propriétés lexicales des items.

Comme il ne nous est pas possible d'énumérer ici l'ensemble des critiques des auteurs de ce courant, nous rassemblerons les plus importantes sous forme de principes sommaires.

- a) Les contraintes de sélection pour l'insertion lexicale sont des contraintes sémantiques, et la sélection s'effectue au niveau de la phrase.
- b) La syntaxe ne peut être considérée comme entièrement autonome par rapport à la sémantique.
- c) La plupart des catégories syntaxiques qui apparaissent en structure profonde dans la théorie standard doivent être abandonnées ; les structures sous-jacentes se composent de quelques structures d'ordre logico-sémantique.
- d) De manière générale, la grammaire se compose, d'une part, de représentations sémantiques soumises à des conditions de bonne formation et, d'autre part, de représentations de surface soumises à des conditions de même type. Les règles de transformation servent à relier ces deux types de représentation.

Le mouvement de sémantique générative qui, aux débuts des années 1970, était florissant et souvent considéré comme plus « en pointe » que celui de la syntaxe générative, a cependant considérablement régressé dès la fin de cette décennie pour deux raisons majeures. D'un côté, Chomsky a tenu compte de certaines des critiques des sémanticiens, en accentuant dans la théorie standard étendue, et surtout dans les modèles ultérieurs, le rôle joué par le lexique et donc, indirectement au moins, par certains aspects de la sémiotique. D'un autre côté, de nombreux chercheurs, dont Chafe (1979) et Lakoff (1982) en particulier, ont reformulé leurs problématiques dans un cadre conceptuel et méthodologique nouveau, qui allait donner naissance au courant contemporain de *linguistique cognitive*³⁴.

6. La théorie standard étendue et les modèles ultérieurs

C'est principalement dans l'article *Deep structure, surface structure and semantic interpretation* (1971c) que Chomsky a modifié la théorie standard, et présenté *an extended theory*. Ce nouveau modèle se caractérise par l'abandon du postulat selon lequel toute l'information nécessaire

34. Il ne nous est malheureusement pas possible de présenter ce courant dans le cadre, malgré tout limité, du présent ouvrage.

pour l'interprétation sémantique est contenue en structure profonde ; désormais, cette interprétation se réalise à deux niveaux, celui des structures profondes et celui des structures de surface.

Au niveau profond, outre les significations lexicales sont définies les relations fonctionnelles essentielles telles que *sujet*, *objet direct*, *circonstant*, etc., et l'interprétation se réalise à l'aide de règles analogues à celles décrites dans la théorie standard. Au niveau de la surface, d'autres règles du composant sémantique ont pour fonction d'analyser la signification des opérateurs logiques (quantificateurs, modalités, mises en situation dans le temps ou l'espace) et, surtout, de définir leur champ d'application. Ce sont ces nouvelles règles qui permettront de représenter les différences de sens qu'illustrent les phrases (23) et (24) ou (25) et (26).

- (23) *Le président du parti n'a pas permis la publication de cette motion.*
- (24) *La publication de cette motion n'a pas été permise par le président du parti.*
- (25) *Pierre n'a pas mangé beaucoup de friandises.*
- (26) *Beaucoup de friandises n'ont pas été mangées par Pierre.*

Ce second niveau d'interprétation sémantique ne résout pas seulement le problème des modifications de sens apportées par l'application de la transformation passive ; il permet également de représenter les différences de sens induites par le déplacement de quantificateurs tels que *même* dans des phrases simples affirmatives actives :

- (27) *Même Madeleine lit l'Année psychologique.*
- (28) *Madeleine lit même l'Année psychologique.*
- (29) *Madeleine lit les revues, même l'Année psychologique.*

Enfin, l'intonation et le jeu des accentuations de certains éléments de la phrase sont de toute évidence porteurs d'indications de sens, notamment de présuppositions. Soit les phrases :

- (30) *C'est Jacques qui lit Chomsky ?*
- (31) *C'est Jacques qui lit Bernanos ?*

Selon l'accentuation des phrases de ce type, la réponse attendue porte sur le sujet (*Jacques*) ou sur l'objet (*Bernanos*), et cet élément intonatif ne peut évidemment être appréhendé qu'en structure de surface.

Nous remarquerons, pour terminer cette brève présentation de la théorie élargie, que celle-ci constitue une ouverture sur les phénomènes

discursifs, que nous aborderons dans les quatre derniers chapitres de notre ouvrage.

Aux débuts des années 1980, Chomky a proposé un quatrième modèle, dont l'objectif était double. Sur la base du principe, désormais « évident », selon lequel le langage humain constitue une propriété de l'appareil biologique de l'espèce et une partie intégrante de l'esprit humain, il s'agissait d'abord de fournir un modèle des capacités linguistiques de l'ensemble des humains, c'est-à-dire un modèle de *Grammaire universelle*. Il s'agissait d'un autre côté de formaliser les processus par lesquels cette grammaire universelle génère des énoncés concrets avec les ressources spécifiques des diverses langues naturelles, en posant à ce propos que les différences entre idiomes humains sont bien moins importantes que ce que l'on croit généralement. Ce modèle, présenté dans *Lectures on Government and Binding* (1981) et dans *Barriers* (1986), a des dimensions techniques éminemment complexes que nous ne pourrions présenter ici. Nous mentionnerons simplement que dans cet état de la théorie, on considère que la grammaire universelle est une architecture modulaire combinant un ensemble de *principes* innés, et qu'à ces principes sont attachés des *paramètres* ouverts, dont la valeur est fixée pour chaque langue naturelle au cours du processus de son acquisition par l'enfant.

Le cinquième modèle, présenté dans *The Minimalist Program* (1995) et une dizaine d'articles ultérieurs, procède, comme son appellation l'indique, d'une épistémologie du minimum qui conduit à supprimer du modèle tous les symboles et toutes les opérations ou dérivations qui paraissent inutiles, et donc d'invalider la quasi-totalité des échafaudages théoriques des précédents modèles. Cette nouvelle approche vise aussi à identifier les propriétés de l'équipement organique humain qui expliquerait « pourquoi et comment le langage est ce qu'il est ». Outre sa dimension quasi messianique, et outre qu'elle annule de fait l'ensemble de ses propositions antérieures, cette dernière phase de l'œuvre chomskyenne est d'un formalisme et d'une complexité tels qu'il ne nous est pas possible de la résumer.

B. Les fondements épistémologiques de la « révolution » chomskyenne

Dès la publication de *Structures syntaxiques*, la grammaire générative a connu un énorme succès, outre-Atlantique tout d'abord, puis en Europe et dans le monde entier. Alors qu'auparavant, la diffusion des théories linguistiques se faisait très lentement, les conceptions chomskyennes se sont propagées avec une telle rapidité que depuis un demi-siècle, elles sont considérées, par le grand public comme par certains linguistes, comme les seules conceptions réellement modernes... et pertinentes. Ce phénomène est d'autant plus étonnant que les écoles structuralistes comme celles issues des travaux de Harris, Pike, Hockett ou Martinet, continuent de produire de nombreux travaux, et que d'autre part, de nombreux courants contemporains ou postérieurs à la grammaire générative se sont développés et ont produit des cadres théoriques importants, parfois en nette opposition à ceux du courant génératif. Cette situation prédominante du courant générativiste ne peut s'expliquer par les seules qualités techniques des modèles proposés. Ceux-ci comportent certes, comme nous venons de le montrer, d'indiscutables avantages par rapport aux formulations structuralistes, mais la grammaire générative est loin d'avoir résolu tous les problèmes qu'elle a abordés, et sur certains points (notamment sur celui de l'interprétation sémantique), elle est manifestement en échec. À nos yeux, le succès du mouvement générativiste tient essentiellement à ce qu'il s'est présenté – et a été largement ressenti – comme une rupture, ou une « révolution » par rapport aux pratiques antérieures de la linguistique, et plus généralement des sciences humaines.

La nécessité de rompre avec le mouvement structuraliste a été argumentée en détail dans les premiers chapitres de *Structures syntaxiques*, et la dénonciation du behaviorisme a été formulée avec une particulière virulence dans la recension chomskyenne du *Verbal Behavior* de Skinner (Chomsky, 1959). Outre ces deux textes, l'ensemble des écrits de Chomsky, comme ceux de la plupart des grammairiens générativistes, sont parsemés de considérations philosophiques, épistémologiques et psychologiques qui prennent régulièrement la forme de professions de foi rationalistes, mentalistes et innéistes. En outre, ont été publiés de nombreux ouvrages consacrés partiellement ou totalement à l'explica-

tion des fondements philosophiques et des conséquences épistémologiques de la démarche générative, dont *Cartesian Linguistics* (1966/1969b), *Language and Mind* (1968 / 1970), et *Reflections on Language* (1975/1977). En raison même de l'impact de cette révolution chomskyste sur l'ensemble des sciences humaines, il nous paraît indispensable d'analyser ces différents textes, et de dégager la teneur effective des présupposés philosophiques et psychologiques de la pensée chomskyste.

1. De l'intuition comme méthode au postulat d'innéisme

La critique initialement formulée par Chomsky à l'égard des modèles structuralistes concernait essentiellement leur incapacité à représenter cette caractéristique fondamentale de l'activité langagière que serait *la créativité*. En introduisant la récursivité au niveau des règles de réécriture et surtout à celui des transformations généralisées, le premier modèle tentait de combler cette lacune. Ce passage d'une grammaire syntagmatique à une grammaire générative et transformationnelle, s'il constituait en soi une forme de révolution dans l'approche théorique du langage, ne s'est cependant pas accompagné d'une véritable révolution méthodologique. Les méthodes mises en œuvre dans *Structures syntaxiques* ne semblent pas fondamentalement différentes de celles utilisées par les structuralistes, dans la mesure où l'objectif du théoricien demeure celui de formuler, sur base de l'examen d'un corpus restreint de phrases grammaticales, un système de règles que l'on pourra projeter sur la totalité des énoncés de la langue. Le problème essentiel à ce niveau est de pouvoir différencier les phrases grammaticales de celles qui ne le sont pas, et c'est à l'intuition du sujet parlant que Chomsky a eu recours pour tenter de le résoudre. Cette voie de solution n'a cependant pas été explorée d'emblée, l'auteur ayant d'abord estimé que c'est le système théorique lui-même qui serait doté de cette capacité de différenciation :

[...] nous pouvons admettre pour la démonstration que certaines suites de phonèmes sont certainement des phrases et que certaines autres suites n'en sont certainement pas. Dans bien des cas intermédiaires, nous serons prêts à laisser la grammaire décider d'elle-même, quand elle sera établie de la manière la plus simple pour inclure les premières et exclure les secondes. (*Structures syntaxiques*, p. 16)

Comme le montre ce passage et plus généralement la tonalité de l'introduction de cet ouvrage fondateur, l'intuition y est mobilisée à défaut d'une meilleure méthode, et la confiance qu'on peut lui accorder est limitée. Cette position n'est guère différente de la position, explicite ou implicite, de la plupart des linguistes, structuralistes ou non : le premier travail d'analyse porte sur des énoncés que le linguiste considère comme grammaticaux en se fiant à sa propre intuition, mais une fois cette sélection intuitive effectuée, l'objectif est de constituer un modèle adéquat et de se doter de tests de grammaticalité plus objectifs. Et c'est bien la position que défendait Chomsky en écrivant :

Il est indéniable que « l'intuition de la forme linguistique » est très utile à celui qui étudie la forme linguistique (c'est-à-dire la grammaire). Il est également très clair que le but principal de la théorie grammaticale est de remplacer ce recours obscur à l'intuition par une approche rigoureuse et objective. (*op. cit.*, p. 103)

Le remplacement de l'intuition par des méthodes objectives ne constituait pas un objectif irréalisable dans le cadre du premier modèle, dans la mesure où celui-ci s'appuyait sur une acceptation purement syntaxique de la grammaticalité et s'efforçait de bannir toute considération sémantique de la définition des catégories grammaticales et de leurs règles de combinaison. Il convient de relever, d'ailleurs, que ce bannissement du sens n'était guère éloigné de la logique structuraliste présidant aux procédures bloomfieldiennes d'analyse en constituants immédiats. Toutefois, ce projet d'instauration de techniques rigoureuses et objectives a été progressivement abandonné lorsqu'ont émergé ce que nous avons qualifié de « nouveaux objectifs de la grammaire générative » (cf. *supra*, pp. 167-170). Dans la mesure en effet où la grammaticalité syntaxique, qui fonctionnait selon une loi de tout ou rien, a été remplacée par une organisation hiérarchique de degrés de grammaticalité fondée sur des critères à la fois syntaxiques et sémantiques, le recours à l'intuition du sujet est devenu, non plus une technique de pis-aller, mais un instrument absolument indispensable. Comme pour beaucoup d'autres aspects de la pensée chomskyste, cette évolution s'est faite insensiblement et de manière semi-implicite ; les textes postérieurs à *Structures syntaxiques* jettent progressivement le doute sur l'efficacité des procédures objectives, mais il faut attendre *Aspects* pour que le coup de grâce leur soit asséné :

[...] les données effectives de la performance linguistique, en conjonction avec des renseignements introspectifs (donnés par le sujet parlant ou par le linguiste ayant appris la langue), fourniront beaucoup d'indices pour déterminer la validité des hypothèses concernant la structure linguistique sous-jacente [...] les allusions à des « procédures de découverte » ou « méthodes objectives » présumées bien connues ne font que masquer les conditions effectives où le travail linguistique doit se poursuivre pour le moment. (*Aspects*, pp. 35-36)

En réalité, dans la théorie standard, l'introspection passera du statut de méthode indispensable à celui d'objet d'étude (partiel), et l'évolution ultérieure des travaux de la grammaire générative ne fera qu'accentuer cette tendance : ce que le grammairien doit décrire, c'est la connaissance implicite dont dispose tout sujet en ce qui concerne sa propre langue ; c'est sa capacité intrinsèque idéale de produire et comprendre des phrases en accord avec la forme de sa langue, et sa capacité d'identifier le degré de déviance d'un énoncé par rapport à cette bonne forme. Le nouveau but de la théorie sera donc d'analyser la *compétence linguistique du sujet parlant*, compétence qui constitue une des propriétés essentielles de l'*esprit humain*.

La notion de compétence, que nous analyserons plus en détail dans le paragraphe qui suit, présuppose un locuteur-auditeur idéal appartenant à une communauté linguistique homogène, et qui pourrait théoriquement appliquer sa connaissance de la langue en dehors des contraintes de performance telles que les limitations de la mémoire, les distractions, etc. Selon les termes mêmes de Chomsky, ces présuppositions font de la théorie linguistique une théorie « *mentaliste*, au sens technique de ce mot, puisqu'elle s'attache à découvrir une réalité mentale sous-jacente au comportement effectif » (*Aspects*, p. 13). Cette affirmation mentaliste de l'existence chez tout sujet d'une compétence sous-jacente est présentée par Chomsky comme se situant dans le prolongement direct des conceptions rationalistes des philosophes et grammairiens qui ont dominé la scène européenne du XVII^e au XIX^e siècle.

Cette redécouverte des auteurs rationalistes donnera lieu à de nombreuses analyses comparées de leurs positions et de celles de la grammaire générative, qui sont présentées dans l'introduction de *Current Issues in Linguistic Theory*, dans le premier chapitre de *Language and Mind* et, surtout, dans *Cartesian Linguistics*.

Selon Chomsky, c'est au XVII^e siècle, siècle des génies, que furent solidement établies les bases de la science moderne et que furent également formulés avec plus de clarté les problèmes essentiels concernant la nature du langage humain. Sans trop de fausse modestie, il ajoute que ce climat intellectuel présente bien des similitudes avec le climat dans lequel est apparue la grammaire générative. Le maître-auteur de cette période est évidemment Descartes, dont les différents travaux posaient que les propriétés fondamentales de l'esprit humain impliquent des capacités que même le plus complexe des automates ne peut réaliser, et que l'explication du fonctionnement de l'intelligence humaine ne peut en conséquence être mécaniste. Argumentation cartésienne sur l'esprit humain qui a été reprise par divers philosophes, tel Cordemoy (1668), qui a souligné l'aspect novateur de l'utilisation du langage : les énoncés que nous émettons ne sont jamais exactement semblables à ceux que nous avons déjà émis. Pour Chomsky, les textes de ces deux auteurs dénoncent les explications mécanistes du fonctionnement humain et mettent en évidence l'existence, au niveau du langage, de capacités créatives hautement complexes. Il faudra cependant attendre Wilhelm Von Humboldt pour que ce concept de créativité soit formulé de manière explicite :

Language must be regarded not as a dead product of the past but as a living creation. [...] In itself, language is not work (*ergon*) but an activity (*energeia*). Its true definition may therefore only be genetic. It is after all the continual intellectual effort to make the articulated sound capable of expressing thought³⁵. (Humboldt, 1836/1972, p. 27)

Cette activité du sujet parlant est sous-tendue par ce qui est qualifié de *forme du langage* :

This effort operates in a constant and uniform manner. [...] The form of the language is determined by the constant and uniform feature reposing in this effort of the intellect. This feature is aimed at elevating the articulated sound to the level of expressing ideas, it is

35. Le langage ne doit pas être considéré comme un produit mort du passé, mais comme une vivante création. [...] En lui-même, le langage n'est pas une œuvre (*ergon*), mais une activité (*energeia*). Sa véritable définition ne peut en conséquence qu'être génétique. C'est après tout l'effort intellectuel permanent pour rendre les sons articulés aptes à exprimer la pensée.

conceived as perfectly as possible in its context, and it is presented systematically³⁶. (*op. cit.*, p. 28)

Il apparaît donc que pour Humboldt, la forme du langage constitue une structure systématique comportant des *règles génétiques* qui permettent de produire une infinité d'actes de parole ; infinité requise par le caractère infini du champ d'application du langage, à savoir la pensée. C'est à cet auteur que l'on doit la formule fameuse selon laquelle la pratique du langage constitue « un usage infini de moyens finis ».

La notion de créativité étant de la sorte résituée dans la filiation Descartes – Cordemoy – Humboldt (en passant par d'autres auteurs, dont Schlegel), Chomsky a identifié, dans la *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal, les fondements de sa propre distinction entre structures profondes et structures superficielles. Par opposition aux grammaires antérieures, ayant surtout un objectif de classement des catégories de mots et de leurs fonctions, la grammaire de Port-Royal part de la phrase qu'elle analyse en unités assez larges (sujet-prédicat³⁷), elles-mêmes décomposables en unités plus petites, jusqu'au niveau du mot. À première vue, ce type d'analyse ne présente pas de différences fondamentales avec les analyses syntagmatiques de la linguistique structurale, mais Chomsky relève néanmoins qu'Arnauld et Lancelot reconnaissaient l'inadéquation de leur démarche et proposaient deux niveaux d'analyse, l'un concernant les sons émis (l'aspect « corporel » du langage), et l'autre les relations de sens sous-jacentes ou l'organisation des jugements sur la réalité. Selon Chomsky toujours, cette distinction des niveaux préfigurait la distinction entre structures profondes et structures superficielles qu'il avait introduite dans la théorie standard.

Il est hasardeux de faire de l'histoire sans se donner une véritable méthode historique, surtout lorsqu'une des finalités de ce travail est de démontrer la pertinence de ses positions propres. Un retour aux ouvrages de Port-Royal montre à quel point Chomsky sollicite les textes qu'il

36. Cet effort se produit de manière constante et uniforme [...] La forme du langage est déterminée par la propriété de constance et d'uniformité qui caractérise cet effort de l'intellect. Cette propriété a pour fonction d'élever les sons articulés au niveau de l'expression des idées. Elle est conçue comme aussi parfaite que possible dans son contexte, et absolument systématique.

37. Dans la Grammaire de Port-Royal, ce que l'on appelle aujourd'hui prédicat est qualifié d'*attribut*.

commente : les citations qu'il en propose sont la plupart du temps des amalgames de phrases éparpillées et sont complètement coupées de leur contexte sociohistorique. Au-delà de ce traitement très léger, les indications qu'en tire Chomsky posent deux types de problèmes importants. Le premier concerne la spécificité de la créativité langagière ; nombre d'activités non langagières des humains (et de certains animaux) témoignent en effet de la capacité de produire un nombre infini d'unités comportementales à partir de moyens en nombre fini, et diverses activités productives ou perceptives sont des activités créatives au sens où les définit Chomsky (sur ce point, cf. Richelle, 1972). Le second problème concerne le statut des modèles chomskyens, et en particulier celui du modèle présenté dans *Structures syntaxiques* : pourquoi cette formalisation, par un lexique et deux ensembles de règles, des processus à l'œuvre dans le langage, ne constituerait-elle pas une représentation mécanique de ce même langage ? En s'en tenant à leurs seuls méthodes et produits techniques, il apparaît en réalité que la démarche initiale de Chomsky, comme celle de Harris, ont consisté à définir les règles et les conditions suivant lesquelles le langage conserve ou modifie son état, ce qui, par définition, revient bien à décrire la « mécanique » du langage.

L'échec de ce premier modèle semble avoir été analysé (implicite-ment) comme le résultat de l'incompatibilité entre les caractéristiques essentielles du langage et celles du modèle. Dès lors, et si l'on épouse jusqu'au bout les thèses chomskyennes, le langage ne pourrait être valablement représenté par aucun des modèles de la grammaire générative, et en toute logique, la démarche aurait dû être interrompue.

Plutôt que de se poser ces deux problèmes qui nous paraissent cruciaux, Chomsky, s'appuyant à la fois sur ses propres travaux et sur ceux des grammairiens et philosophes rationalistes, affirmera de plus en plus le caractère irréductible de la langue. Découvrant en même temps la rapidité de l'acquisition de cette capacité complexe par l'enfant, il en conclura que le mécanisme en jeu dans cette acquisition ne peut être l'apprentissage (tel que le décrivent les psychologues), mais qu'il s'agit d'une véritable émergence de structures préprogrammées, inscrites dans le potentiel génétique de l'espèce humaine.

Il convient de souligner que ce postulat d'innéité du langage n'apparaît que tardivement dans les écrits de l'auteur et constitue de fait le résultat de l'évolution théorique et méthodologique que nous avons

tenté d'analyser. Les premières conceptions chomskyennes concernant la nature et l'étendue de ces prédispositions innées de l'enfant ne témoignent pas d'emblée d'une grande précision. Dans *Aspects*, Chomsky se borne à énoncer ce postulat d'innéité et avoue que « pour le moment, nous ne sommes pas près de construire sur les schémas innés une hypothèse riche, détaillée, et suffisamment spécifiée pour rendre compte du fait de l'acquisition linguistique » (p. 46). Dans les *Principes de Phonologie générative*, il est fait mention de « conditions sur la forme des règles », faisant partie de « l'appareil conceptuel que l'enfant applique aux données » (p. 91). Il faudra attendre *Le langage et la pensée* pour qu'apparaissent les premières précisions. Chomsky y affirme tout d'abord que tout esprit humain dispose d'une structure innée qui lui permet de construire une grammaire à partir des données qui lui sont fournies par l'environnement. Cette structure est « essentiellement indépendante de l'intelligence » en ce que, malgré les différences d'intelligence, de conditions d'apprentissage, de niveau socio-économique, etc., « les grammaires qui sont effectivement construites ne varient que peu chez les locuteurs d'une même langue » (p. 116). Indépendante de l'intelligence, la structure mentale innée de tout sujet parlant doit également être suffisamment riche pour rendre compte de la construction rapide des grammaires génératives, mais elle ne doit pas être trop riche, de manière à pouvoir rendre compte de l'acquisition de l'ensemble des langues naturelles, même de celles qui sont très différentes des nôtres :

[...] il est raisonnable de supposer qu'une grammaire générative est un système de plusieurs centaines de lois de types différents, organisées selon certains principes fixes d'ordre et d'applicabilité et contenant une sous-structure fixe qui, de la même façon que les principes généraux d'organisation, est commune à toutes les langues. (Chomsky, 1970, p. 127)

Bien que souvent très vagues, les écrits de Chomsky en ce domaine laissent penser que cette sous-structure fixe comporterait notamment les principales règles de réécriture, la distinction entre structure profonde et superficielle, un certain ordre d'application des transformations, etc. Malgré sa généralité, le postulat d'innéisme sera considéré par Lenneberg dans *Biological foundations of Language* (1967) comme un acquis de base, et Chomsky aura tendance, dans ses écrits ultérieurs, à le généraliser à l'ensemble des capacités humaines.

2. La compétence linguistique et les performances verbales

2.1. Le modèle-compétence et la pratique-performance

Chomsky s'est posé le problème général des relations entre le modèle génératif et l'utilisation effective de la langue par le sujet parlant bien avant qu'il n'introduise explicitement les notions de *compétence* et de *performance*. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, sa position s'est sensiblement modifiée au cours des années, et l'introduction des deux concepts célèbres n'est qu'une des péripéties de cette évolution.

Dans le dernier chapitre de *Structures syntaxiques*, l'auteur insiste sur le caractère théorique, formel de la structure grammaticale qu'il vient de proposer, et suggère très prudemment que « cette étude... [pourra] [...] nous éclairer sur l'utilisation réelle de la langue, c'est-à-dire sur le processus de compréhension des phrases ». Il ajoute aussitôt que « pour comprendre une phrase nous devons avoir bien d'autres connaissances qui dépassent l'analyse de cette phrase à chaque niveau linguistique » (p. 113) ; nous devons notamment disposer de connaissances sur la référence et le sens. La position initiale de Chomsky est donc que les performances verbales des locuteurs ne peuvent être que partiellement expliquées en termes des niveaux linguistiques définis dans *Structures syntaxiques*. Cette position relativement modérée va se modifier avec la découverte des écrits de philosophes ou grammairiens, et notamment ceux de Humboldt. Cet auteur affirme en effet que :

[...] the form [of language] appears to be a scientifically produced abstraction. But it would definitely be incorrect to contemplate it in its essence merely as such nonexistential conceptual entity. Rather, it is in fact the absolutely individual urge through which a nation imparts validity to ideas and perceptions in language.³⁸ (1836/1972, p. 28)

38. [...] la forme [du langage] semble constituer une abstraction scientifiquement produite. Mais il serait absolument incorrect de la concevoir dans son essence comme une entité conceptuelle non dotée d'existence. Il s'agit plutôt, en fait, de l'impulsion absolument individuelle à travers laquelle une société confère, dans le langage, une validité aux idées et aux perceptions.

S'inspirant explicitement de cette conception, Chomsky affirme tout d'abord que l'étude des processus génératifs sous-jacents est une condition nécessaire à l'investigation sérieuse de l'utilisation et de l'acquisition de la langue (cf. 1964b, p. 25). Plus tard, il considérera cette même étude des processus génératifs comme le moyen le plus important pour aborder les problèmes de performance ; et enfin, il affirmera sans ambages que le modèle génératif est le seul instrument possible dont dispose celui qui veut étudier la performance :

À ma connaissance, les seuls résultats concrets qui ont été atteints et les seules suggestions claires qui ont été avancées concernant la théorie de la performance, en dehors de la phonétique, proviennent des études qui incorporent, à des modèles de performance, des grammaires génératives de type spécifié, c'est-à-dire qui se fondent sur des hypothèses concernant la compétence sous-jacente. (*Aspects*, pp. 20-21)

Cette conception des relations entre compétence et performance sera reprise et diffusée par l'ensemble des linguistes du courant générativiste, mais sans le moindre souci de vérification de sa validité, comme l'illustre cet extrait de Ruwet : « il semble bien d'ailleurs que les seules recherches vraiment intéressantes qui existent à l'heure actuelle sur la performance soient celles qui se situent dans le prolongement des études génératives de la compétence » (1966, p. 9).

Comme on le constate, les notions de performance et de compétence sont apparues dans le vocabulaire chomskyen au moment où s'affirmait nettement la primauté du modèle théorique sur la pratique du sujet. Dans *Aspects*, la compétence est présentée comme la connaissance dont dispose le sujet et qui préside à la réalisation de tout acte langagier. Cette connaissance prend la forme d'une grammaire, d'un système de règles, et c'est ce système que décrit le modèle standard. La performance est définie quant à elle comme un savoir-faire ; c'est la mise en œuvre de la compétence dans des situations concrètes, mise en œuvre qui dépend de différents facteurs, internes ou externes. Sur le plan interne, la production et la compréhension de la langue s'appuient sur un appareil phonatoire et auditif, un système nerveux central, une mémoire, etc., c'est-à-dire sur des organes qui peuvent fonctionner plus ou moins bien, et paraître limiter dans ce dernier cas la capacité idéale du locuteur. Sur le plan externe, le contexte immédiat de production, les connaissances et pré-

supposés que partagent ou ne partagent pas les interlocuteurs influent également sur les réalisations langagières. La compétence constitue l'objet d'étude de la linguistique, tandis que la performance devrait être abordée par la psycholinguistique. Entre ces deux domaines d'études, les relations ne seront cependant pas symétriques. Le linguiste a à décrire la réalité mentale sous-jacente aux productions langagières, en partant des données de la performance, c'est-à-dire des phrases produites, avec leurs éventuels défauts, infractions aux règles, changements d'intentions, etc. Ce travail ne bénéficie pourtant en aucun cas des théories élaborées par ailleurs sur les habitudes, apprentissages et autres aspects du comportement verbal. Par contre, le psychologue ou le psycholinguiste visant à élaborer une théorie de la performance se devra absolument d'y intégrer, comme composante essentielle, des données concernant la compétence. Une théorie de la performance ne peut donc être élaborée que si l'on dispose d'une théorie de la compétence, tandis que celle-ci peut être construite directement.

Après la publication d'*Aspects*, l'asymétrie entre compétence et performance va s'accentuer au point que l'autonomie même de la performance en viendra à être niée. Certes, cette négation n'est jamais explicite, mais elle apparaît en filigrane dans une série de textes dont on ne sait s'il faut en admirer surtout le caractère diplomatique ou l'ambiguïté. C'est ainsi notamment que dans *La nature formelle du langage*, Chomsky écrit :

Nous avions noté au départ que la performance et la compétence doivent être radicalement distinguées, pour permettre une étude efficace de l'une ou de l'autre. Nous avons maintenant examiné un certain modèle de la compétence. Il serait tentant, mais parfaitement absurde d'y voir aussi bien un modèle de la performance. Nous aurions pu ainsi avancer que, pour produire une phrase, le locuteur passe par les étapes successives de la construction d'une dérivation de base, ligne par ligne, à partir du symbole initial *P*, puis insère les éléments lexicaux, applique les transformations grammaticales, forme ainsi une structure de surface [...] Rien, absolument rien, ne justifierait pareille hypothèse. (1967/1969c, p. 178)

Cette citation nous paraît très représentative de l'ambiguïté de l'analyse chomskienne des rapports compétence-performance. L'auteur y

énonce en effet avec une complaisance évidente les utilisations possibles du modèle de compétence dans le domaine de la performance, pour finalement qualifier cette transposition d'absurde. Cette appréciation péjorative ressemble à s'y méprendre à une autocritique, car qui, sinon Chomsky lui-même, a perpétuellement entretenu le malentendu par ses exemples répétés de projection d'analyses de la compétence dans le domaine de la performance. Ainsi, cette ambiguïté caractérisera pour longtemps les rapports entre la linguistique et la psycholinguistique.

2.2. Les universaux du langage et leur spécificité

La compétence linguistique postulée par Chomsky serait une propriété de tout être humain. Dans la mesure où, d'un côté, elle est soutenue par des structures innées et, d'un autre, les langues naturelles varient considérablement, il est nécessaire de postuler l'existence de structures communes à toutes les langues, c'est-à-dire d'*universaux du langage*. L'objectif de la théorie grammaticale sera donc d'abord de formuler un modèle pouvant s'appliquer à toutes les langues et de spécifier ensuite les règles de réalisation propres à chacune d'elles. Cette nécessité absolue de réaliser une grammaire qui soit réellement universelle pose deux catégories de problèmes.

Le premier problème concerne l'étendue même des caractéristiques universelles de la grammaire ; il s'agit en effet de se faire « une idée des types de principes et du degré de complexité structurale qu'il semble plausible d'attribuer à la faculté de langage en tant que propriété spécifique de l'espèce, génétiquement déterminée » (1977, p. 98). Postulera-t-on que toutes les règles décrites par la grammaire générative sont universelles, ou n'en retiendra-t-on que quelques-unes ? La réponse de Chomsky à cette question n'est jamais directe. Dans *Le langage et la pensée*, il suggère par exemple que seuls appartiennent à la grammaire universelle « les principes qui distinguent la structure profonde de la structure superficielle et qui établissent la classe des opérations transformationnelles reliant ces deux structures » (1970, p. 107). Mais dans ses *Réflexions sur le langage* (1977, pp. 97 et sqq), il semble indiquer que toutes les règles de la grammaire sont universelles.

L'une des questions annexes à ce premier problème est celle du statut des modèles de la grammaire générative. Ceux-ci ont été élaborés à par-

tir de l'anglais, et leur pouvoir de généralisation ne s'étend guère actuellement au-delà de certaines langues du groupe indo-européen. Pour ce qui concerne les langues appartenant à d'autres groupes, les études comparatives ont révélé que certaines des catégories de la structure profonde sont totalement absentes (SV, SPrép, etc.) et que nombre de règles explicites ou implicites (concernant notamment le rôle de l'ordre des mots) ne sont pas pertinentes. Les formulations actuelles ne peuvent donc être considérées que comme transitoires, et seules des études portant sur un ensemble représentatif de la diversité des langues naturelles permettraient de valider à la fois le postulat de l'universalité des structures profondes et celui de la pertinence du modèle servant à les décrire.

Que cette démonstration puisse être faite ou non subsistera un deuxième problème concernant le statut spécifiquement langagier de cette grammaire : en quoi les universaux du langage peuvent-ils être distingués des universaux cognitifs ou perceptifs décrits par les psychologues, en particulier dans les courants gestaltistes ou piagétiens ? S'il n'a pas formellement répondu à cette question, Chomsky l'a cependant indirectement abordée dans son argumentation ayant trait au caractère spécifiquement humain du langage (cf. *Le langage et la pensée*, pp. 102 et sqq.). Répliquant à Karl Popper et à William Thorpe qui soulignaient les analogies et la filiation éventuelle entre communication animale et langage humain, Chomsky reconnaît que ces deux types de systèmes sont à la fois intentionnels, syntaxiques et énonciatifs (au sens de porteurs d'information), et il affirme en outre que ces propriétés sont partagées également par des comportements non langagiers comme la marche. Mais pour lui, la spécificité du langage ne réside dans aucune de ces trois propriétés ; elle tient à l'organisation d'ensemble du langage et à son statut de système créatif gouverné par des règles ; et ce serait cette créativité qui ferait radicalement défaut dans les systèmes de communication animale et dans les autres types de comportement humain.

Comme nous l'avons vu, les règles formalisant cette créativité sont provisoires et donc susceptibles d'être modifiées, et le débat ne peut porter en conséquence que sur le principe même de la créativité. Or, pour reprendre une formule typiquement chomskienne, « il n'est guère difficile de démontrer » que la plupart des comportements humains témoignent d'une créativité analogue à celle du langage. En tant que phénomène de surface, la créativité caractérise tout comportement

humain, et on ne pourrait la considérer comme proprement linguistique que si l'on pouvait démontrer que sa mise en œuvre requiert des règles spécifiques ; ce qui nous renvoie au premier problème, non résolu.

2.3. Langage et activité cognitive

Bien qu'il ait affirmé en permanence qu'il existe des universaux du langage, Chomsky a dans l'ensemble manifesté une certaine prudence dans l'analyse des rapports entre ces universaux et les autres instances cognitives. Dans son projet initial, il avait tenté de formaliser la créativité en tant que « prérogative de la liberté », et il est possible qu'il ait voulu, à cette époque, élaborer un modèle d'une créativité du langage incluse dans une créativité cognitive plus large. Mais progressivement cependant, le langage a été considéré comme une source autonome de connaissance, distincte des autres processus mentaux et des mécanismes cognitifs innés. Dans *Le langage et la pensée*, il indique nettement que le mécanisme créateur de nouveauté est le langage lui-même, qui fournit les hypothèses au sujet et lui donne les moyens de les vérifier. Ce langage ne dépend en aucune manière d'un système cognitif général :

[...] je l'ai maintenant souligné plusieurs fois, il semble qu'il y ait peu d'analogie utile entre la théorie de la grammaire qu'une personne a assimilée et qui lui fournit la base de son utilisation normale et créatrice du langage d'une part, et tout autre système cognitif isolé et décrit aujourd'hui d'autre part. (1970, p. 130)

Il faut remarquer que, chez Chomsky, la distance entre la théorie constituée et les faits sur lesquels elle repose est pratiquement nulle ; les deux sont toujours indissolublement liés, si bien qu'il est difficile de savoir si Chomsky nie l'existence de mécanismes cognitifs autres que langagiers ou s'il nie l'existence de théories cognitives valides.

C'est plutôt cette seconde position qui transparaît dans l'analyse de l'importance relative du langage et des autres systèmes de l'organisation mentale dans le développement des connaissances. Pour Chomsky en effet, les autres domaines de l'intelligence humaine n'ont pas encore suscité « une théorie fructueuse, analogue à celle de la grammaire générative » ; ils se caractérisent, en réalité, par un véritable « gouffre conceptuel » qui ne pourra être comblé que par l'élaboration d'un système de compétence sous-jacente (*op. cit.*, pp. 108-109). Il semble qu'en défini-

tive, on puisse paraphraser la position chomskyenne de la manière suivante : la grammaire intérieurisée, compétence innée, est la seule source véritable de progrès dans l'acquisition du langage. En ce qui concerne les processus intellectuels, en l'absence d'une véritable formalisation de leur compétence sous-jacente, on ne peut rien en dire. Les seuls mécanismes d'acquisition des connaissances connus sont donc pour Chomsky ceux que décrit la grammaire générative ; cet état de fait est peut-être imputable à l'utilisation de mauvaises méthodes en psychologie, mais il est possible qu'il y ait des raisons plus profondes et qu'en définitive, le langage soit la véritable source des connaissances humaines.

2.4. Grammaire générative et théorie opératoire

Selon Chomsky, on ne trouve pas en psychologie un concept analogue à celui de la compétence, tel qu'il est défini dans la grammaire générative. Ce terme n'est en effet que très rarement mentionné par les psychologues, mais on peut se demander dans quelle mesure certaines des structures cognitives décrites par Piaget ne constituent pas une sorte de compétence implicite du sujet connaissant. En effet, les structures opératoires sont des structures fermées, comme celles de la grammaire générative ; elles constituent un tout cohérent doté de relations interdépendantes et comparables entre elles sans qu'il soit nécessaire de sortir du système. Tout comme le sujet parlant doté de la compétence linguistique peut, en n'utilisant que les règles de sa grammaire interne, produire une infinité d'énoncés, le sujet doté d'opérations peut adopter un certain nombre de comportements ou de jugements qui témoignent de l'application nécessaire de certaines règles de déduction. Le comportement du sujet doté d'opérations s'inscrit dans le cadre d'une structure fermée de règles extemporanées que l'on peut décrire au moyen d'un certain nombre d'outils logiques pour en fournir une véritable formalisation logico-mathématique. En ce sens, le comportement du sujet s'explique par référence à une certaine compétence, de la même manière que l'émission d'une phrase s'explique par référence à une compétence linguistique formalisée algébriquement.

La compétence linguistique de Chomsky et la compétence cognitive de Piaget partagent en outre deux traits fondamentaux, l'universalité d'une part, le caractère inconscient d'autre part. Dans les deux cadres théoriques, les objets visés sont les caractéristiques partagées par tous les

sujets et non des dimensions particulières à l'un ou l'autre individu. Et dans les deux cadres, ces objets ne sont pas conscients ; pour Chomsky la grammaire générative n'est pas directement accessible, et pour Piaget, les structures cognitives ne sont pas observables en tant que telles ; elles ne peuvent qu'être inférées à partir des comportements observables des sujets :

Les structures cognitives [...] ne se trouvent pas dans la conscience des sujets, mais, ce qui est tout autre chose, dans leur comportement opératoire et [...] jamais, jusqu'à l'âge d'une possible réflexion scientifique sur les structures, ils n'ont pris conscience de celles-ci en tant que structures d'ensemble. (Piaget, 1968, p. 58)

Les analogies que nous venons de mettre en évidence entre la compétence linguistique et l'analyse piagétienne des structures cognitives ne sont cependant valides qu'à partir d'un certain stade de développement. Pour Piaget en effet, « une structure peut s'imposer avec nécessité, et par des voies essentiellement endogènes, à titre de produit d'une équilibration progressive, sans pour autant être programmée héréditairement en son contenu structural » (1967, p. 362). À ce titre, les opérations constituent l'aboutissement des régulations correctrices d'erreurs en ce qu'elles fournissent des précorrections et que l'équilibre qu'elles atteignent est de nature déductive. En d'autres termes, l'accession à une structure que l'on peut considérer comme extemporanée n'implique pas nécessairement que le contenu de celle-ci soit héréditaire. Ce qui est inné, pour Piaget, ce n'est pas le contenu structural, mais les mécanismes formateurs, c'est-à-dire les processus d'équilibration. Chomsky, par contre, adhère à un préformisme radical ; pour lui, les propriétés spécifiques de la grammaire générative, à savoir « la distinction entre structure profonde et structure superficielle, les propriétés des transformations grammaticales, les principes d'application des lois, etc. », doivent être représentés sous une forme quelconque dans le potentiel génétique des sujets (1970, pp. 119-120) ; l'acquisition du langage n'est donc qu'un processus d'émergence de structures préprogrammées.

La position de Chomsky n'est pas sans relations avec celle de Karl Lorenz qui rattache les *a priori* kantiens aux mécanismes innés de l'instinct ; pour Chomsky, l'être humain est prédoté d'une restriction sévère sur la forme de la grammaire : « cette restriction est une pré-condition,

au sens kantien du terme, à l'expérience linguistique » (*op. cit.*, p. 131). Comme chez Lorenz, la position de Chomsky se différencie cependant de celle de Kant en ce que les conditions innées varient d'espèce en espèce comme n'importe quelle caractéristique biologique :

L'idée selon laquelle le langage humain serait simplement un exemple plus complexe de quelque chose qu'on trouverait partout dans le monde animal semble n'avoir aucune solidité. Ceci pose un problème au biologiste car, si c'est vrai, c'est un bel exemple d'« émergence », d'apparition d'un phénomène qualitativement différent à un stade particulier de complexité d'organisation. (*op. cit.*, p. 106)

3. La catalyse chomskienne

Qu'elle soit portée au pinacle ou sévèrement critiquée, la théorie chomskienne a joué un véritable rôle de catalyseur dans le développement des sciences du langage et des sciences sociales/humaines en général, et avant de tenter de dresser un bilan de ses apports, il nous paraît utile de commenter quelque peu ce phénomène de catalyse.

3.1. Les raisons d'un succès

La théorie chomskienne est justement célèbre pour certaines de ses innovations techniques, comme l'introduction du composant transformationnel et pour le souci de cohérence interne dont témoignaient les premiers écrits. Nous avons noté cependant que ces indéniables qualités ne suffisent pas à expliquer le statut et l'importance actuelle de cette théorie dans les sciences humaines. Ceux-ci tiennent d'une part à l'introduction (ou la réintroduction) de nouveaux concepts, comme ceux de créativité, de compétence, performance, structure profonde, etc. et, d'autre part, aux positions anti-behavioristes et anti-structuralistes défendues par Chomsky.

Ces concepts et ces positions, dont nos analyses comme celles de beaucoup d'autres, ont fait ressortir les ambiguïtés et les imprécisions, ont été affirmés avec force à un moment où une bonne partie des intellectuels ressentaient un profond malaise à l'égard des conceptions comportementalistes. Dans le combat contre certaines formes d'empirisme, et dans le cadre de la dénonciation de l'étroite relation entre certaines

pratiques psychologiques et la situation sociopolitique de l'Occident, la pensée chomskienne a joué un rôle de détonateur et à ce seul titre son importance historique est indiscutable.

3.2. Du succès à l'excès

Intimement convaincu de la justesse de ses prises de position, tant sur le plan politique que sur les plans philosophique, psychologique et linguistique, Chomsky a cependant, dès 1965 approximativement, développé une attitude d'une telle intolérance qu'il n'est guère possible aujourd'hui de débattre vraiment de la grammaire générative ; c'est une théorie à prendre ou à laisser. Comme nous l'avons relevé, cette intolérance se nourrit d'une méconnaissance notable des théories de la linguistique structuraliste et de la psychologie, notamment piagétienne. Elle se manifeste cependant surtout par un mode d'argumentation dans lequel l'intimidation et les arguments d'autorité masquent mal l'indigence de certaines démonstrations et le flou savant de l'appareil conceptuel.

L'un des procédés favoris des générativistes est la présentation d'hypothèses importantes comme autant d'évidences sur lesquelles seuls les esprits attardés osent encore discuter : « il paraît clair que nous devons considérer la compétence linguistique comme un système abstrait sous-tendant la performance » (1970, p. 106). Ces formulations où apparaissent en surabondance les adjectifs *clair*, *évident*, *sensé*, *sérieux*, etc., se retrouvent chez la plupart des disciples, dont Ruwet, posant qu'« en principe, il ne devrait pas être nécessaire de justifier la distinction entre compétence et performance, ni la priorité logique accordée à l'étude de la grammaire » (1966, p. 8). Cette condescendance se retrouve aussi chez la plupart des auteurs du courant de sémantique générative. Nous avions souligné antérieurement un autre procédé, qui consiste à « endormir » le lecteur en formulant une hypothèse, en annonçant ensuite sa démonstration, puis en « faisant comme si » cette dernière avait été administrée. Cette technique a été améliorée encore par Nique qui, à propos de la capacité de la distinction structure profonde/structure superficielle à résoudre les problèmes d'ambiguïté, en arrive à ce raccourci saisissant :

[...] néanmoins, il ne s'agit que d'une hypothèse, et elle ne pourra être acceptée que si elle aide véritablement à expliquer de nombreux faits linguistiques. Nous verrons ensuite que c'est le cas, et que cette

distinction est la base de la grammaire générative en son état actuel. (1974, p. 72)

Enfin, pour en terminer avec ces arguments autoritaires ou insidieux, rappelons la totale indifférence pour les contre-exemples, affichée par Chomsky à maintes reprises.

Ces caractéristiques du discours chomskyen n'auraient qu'un intérêt anecdotique si elles n'allaitent de pair avec un certain flou conceptuel. Au-delà des formules et des innombrables redites, il est bien malaisé de définir par exemple la compétence, dont l'analyse est insignifiante en regard du traitement piagétien des structures opératoires. Qu'est-ce que la créativité, la simplicité, la généralité ? Autant de questions aujourd'hui sans réponse à la lumière des seuls textes chomskyens.

3.3. Chomskysme et anti-chomskysme

Comme il sied à toute théorie à la fois neuve, intéressante et bien diffusée, les conceptions chomskyennes ont été citées, acceptées, voire revendiquées par bon nombre d'auteurs. Rien d'étonnant à cela. Ce qui paraît en revanche parfois étrange, c'est la diversité des utilisations possibles des textes du créateur de la grammaire générative. C'est ainsi que Ruwet peut affirmer que « tout sujet parlant possède... [une] compétence linguistique, qu'il a acquise dans son enfance, au cours de la brève période d'apprentissage de sa langue » (1966, p. 6) et ajouter, quelques lignes plus loin, « que l'homme vient au monde avec certains mécanismes innés très spécifiques... qui jouent un rôle considérable dans la formation de sa compétence linguistique » (*op. cit.*, p. 7). Sur ce même thème, Lentin peut se présenter comme chomskyenne et affirmer en même temps que le langage s'acquiert par procédures d'essais et erreurs. Cette variabilité interprétative se retrouve dans le domaine des concepts linguistiques et épistémologiques fondamentaux ; Nique, par exemple, affirme que « la conception même de la grammaire générative implique que tout le sens concernant les phrases se trouve dans la structure profonde » (1974, p. 81), ce qui témoigne d'une assez profonde méconnaissance de l'évolution historique de la grammaire générative, et ce qui ne manque pas de piment lorsqu'on sait que dans *Réflexions sur le langage*, la position de Chomsky est radicalement opposée : « dans la version que j'esquisse ici, je suggérerai que, peut-être, toute l'information séman-

tique est fournie par la structure superficielle, définie d'une façon quelque peu élargie » (1977, p. 102). Dans son ouvrage consacré à Saussure, Calvet ne craint pas de son côté d'affirmer que : « lorsque Chomsky propose, comme exemple de phrases asémantiques, l'énoncé *colorless green ideas sleep furiously*, il pose simplement que cette phrase est asémantique pour son modèle linguistique et oublie que des centaines de milliers de locuteurs ont lu et compris (décodé) des phrases beaucoup plus asémantiques que celle-ci, dans Boris Vian par exemple » (1975, pp. 78-79).

Ces quelques exemples concernant l'acquisition du langage et les fondements théoriques de la grammaire générative illustrent les contradictions latentes des textes chomskyens et la difficulté de lecture qu'elles engendrent. Indépendamment de ce problème d'interprétation et de généralisation des textes de base, on observe en outre une utilisation du chomskysme ou du transformationnalisme qui ne semble avoir pour ressort que le phénomène de mode, ainsi qu'en témoigne cet extrait de Roudinesco :

Si Saussure manque Freud, Freud manque aux linguistes pour se sortir de la psychologie, en l'occurrence du sacro-saint sujet parlant, première personne indivisible de l'énoncé. La théorie lacanienne d'un inconscient ayant la forme d'un langage anticipe par-delà la fixation, accomplie par les diverses écoles linguistiques, du langage dans la Structure, sur les travaux de Noam Chomsky concernant les universaux, la théorie de la syntaxe et l'hypothèse de la structure profonde. (1973, p. 47)

Sans nous attarder sur le statut pour le moins complexe des diverses écoles linguistiques pré-chomskyennes qui, tout en se centrant sur le « sacro-saint sujet parlant », fixent « le langage dans la structure », qu'il nous soit permis de nous demander en quoi l'hypothèse de la structure profonde (par ailleurs en voie d'abandon), la théorie de la syntaxe (laquelle ?), et les universaux du langage ont été annoncés par la théorie lacanienne d'un inconscient ayant la forme d'un langage ?

Ce déferlement du chomskysme ne pouvait manquer d'irriter et de susciter divers courants d'opposition plus ou moins déclarée. Parmi ceux-ci, nous distinguerons tout d'abord les anti-chomskystes radicaux. Il s'agit essentiellement de représentants de l'establishment scientifique

américain (philosophes, linguistes, psychologues) qui, après avoir été séduits par le dynamisme conquérant de la nouvelle théorie, s'y sont violemment opposés lorsque furent formulées les premières implications épistémologiques, philosophiques et surtout politiques. Pour ce courant, particulièrement puissant dans les revues philosophiques anglo-saxonnes (*Dialectica*, *Synthèse*, etc.), les faiblesses de la démarche méthodologique et des modes d'argumentation constituent des cibles certes faciles, mais qui masquent la nature réelle de leur opposition, qui est d'ordre idéologique. Le second groupe d'opposition est constitué essentiellement de linguistes du courant structuraliste. Alors que des auteurs comme Jakobson ou Pike tiennent compte, dans leurs propres travaux, des acquis de la grammaire générative, certains auteurs manifestent au contraire, à l'égard de Chomsky, une hargne et une rancœur tenace. Martinet notamment écrit que :

Ce qui a nui et continue à nuire au développement et à l'extension de la linguistique fonctionnelle est l'existence d'un impérialisme linguistique américain qui tend à imposer aux spécialistes du monde entier une vision manichéenne où tout se ramène au conflit entre un distributionnalisme simpliste et un générativisme arrogant qui a su impressionner les foules par l'emploi d'un appareil logico-mathématique et attirer les naïfs en jouant des termes aguichants de « créativité » et de « structure profonde ». Même dans le domaine de la recherche désintéressée, on s'impose moins à l'attention générale par la qualité de son travail que par l'art de le faire valoir. (1973, pp. 339-340)

Ce type de réaction se nourrit certes des positions simplistes et injustes de Chomsky à l'égard des structuralistes mais, par ses outrances et par l'étroitesse d'esprit dont elle témoigne à la fois sur les plans politique, philosophique et linguistique, elle fournit – *a posteriori* – des arguments aux critiques du structuralisme figé, et du distributionnalisme simpliste.

Nous distinguerons ces deux formes radicales d'opposition à la théorie de Chomsky, de celle du groupe des consommateurs déçus, c'est-à-dire essentiellement des psycholinguistes et des psychopédagogues de la langue. Ces derniers, après avoir tenté, à des degrés divers, de s'inspirer des formulations chomskyennes pour élaborer des théories d'acquisi-

tion et/ou de fonctionnement, ainsi que des méthodes d'apprentissage, découvrent aujourd'hui, non sans amertume, le flou de certaines conceptions théoriques et les limites de la portée de l'œuvre en général. Ce désenchantement ne se traduit cependant pas par un rejet de la théorie ; il prend la forme d'un bilan dont nous allons tenter de présenter une forme succincte.

Coda : Du bon usage de la grammaire générative

De l'ensemble de notions remises à l'honneur par Chomsky, il en est une qui est d'une importance capitale : la créativité gouvernée par des règles. Pour Chomsky, le comportement verbal de l'homme est un phénomène de création permanente, et cette caractéristique peut être représentée par un modèle, c'est-à-dire par un système de règles explicites ou grammaire générative.

Cet objectif initial nous paraît avoir été réalisé très correctement par le modèle strictement syntaxique, qui rendait compte de la génération de l'ensemble des phrases possibles d'une langue, par la formulation de deux types de règles, celles des composants syntagmatique et transformationnel. L'élaboration de ce premier modèle s'est cependant effectuée partir d'une notion de grammaticalité purement syntaxique, en bannissant les critères de sens et en recourant le moins possible à l'intuition du sujet. Sur le plan de la démarche, ce modèle constitue donc une sorte de prolongement et d'aboutissement de la démarche de Harris et des structuralistes anglo-saxons.

Au moment où le modèle syntaxique était adopté par un nombre imposant de psychologues et d'éducateurs, Chomsky a, comme nous l'avons noté plus haut, modifié ses objectifs, et présenté la grammaire générative comme une représentation de la connaissance intuitive du sujet à propos de sa langue. Cette modification des objectifs, réintégrant le sens et l'intuition, s'est accompagnée de prises de position très fermes sur le plan épistémologique, et de l'introduction d'oppositions conceptuelles célèbres, dont compétence *vs* performance et structure profonde *vs* structure superficielle. Sur le plan linguistique, ce changement a donné lieu au modèle standard qui réduit à néant l'importance des transformations et qui maximalise celle des structures profondes ; désormais uniques responsables de la représentation du sens, celles-ci ne peuvent être génér-

rées que par quatre ou cinq types de règles parfois très complexes. Ce deuxième modèle, en raison de son incapacité à expliquer les modifications de sens produites en surface, a été remplacé par le modèle hybride de la théorie standard étendue, qui a fait place à un quatrième, puis à un cinquième modèle. Ceux-ci se caractérisent par un important décalage entre la méthode et l'argumentation d'un côté, les objectifs théoriques d'un autre. Ils ne présentent guère de consistance en regard du premier modèle et, sur le plan psychologique comme sur le plan pédagogique, leur intérêt est limité.